ISSN 0024-7650

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1290 - 26 mars 1993 - prix : 9 F

Elections : LES POLITICIENS CHANGENT MAIS C'EST TOUJOURS LA POLITIQUE DU PATRONAT

coups bas et idées courtes

LA COURSE AUX PRÉSIDENTIELLES EST OUVERTE

AFP

M6189 - 1290 - 9,00 F

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Coups bas et idées courtes :

LA COURSE AUX PRÉSIDENTIELLES EST OUVERTE

Ainsi l'UDF et le RPR sans même augmenter leurs voix par rapport aux dernières législatives, vont se retrouver dans la nouvelle chambre avec 80 % des députés qui la composeront. S'il n'y avait la perspective d'avoir tout à recommencer dans deux ans à l'occasion des présidentielles de 1995, et s'ils avaient donc l'assurance de se voir élus pour cinq ans, il est certain que les dirigeants de la droite afficheraient un contentement bien plus manifeste.

Ils n'ont guère d'inquiétude sur le deuxième tour qui ne peut guère modifier qu'à quelques unités près le nombre de leurs élus. Mais ils se posent avec angoisse la question de savoir si, en deux ans de crise, de licenciements, d'aggravation du chômage, l'usure du pouvoir ne va pas se révéler encore plus rapide pour eux que pour les socialistes.

D'autant qu'à l'intérieur même de la nouvelle majorité la perspective de ces présidentielles va augmenter des clivages et peut-être même provoquer des fractures. Plus les présidentielles vont se rapprocher, plus les prétendants vont se déchirer. Même si le danger du côté de Rocard et de sa gauche centriste était écarté, à l'intérieur même de l'UDF et du RPR les conflits politiques et les conflits de personnes sont déjà manifestes et ne peuvent que s'aggraver.

C'est pourquoi, sans aucune retenue, presque avec désespoir, Chirac affirme que Mitterrand devrait s'en aller au plus vite.

En effet, si Mitterrand démissionnait, non seulement la droite serait sûre d'emporter la présidence, mais Jacques Chirac aurait personnellement toutes ses chances, même s'il devait affronter Giscard d'Estaing au premier tour.

Mais dans deux ans, même si l'opération Rocard fait long feu, il n'en ira peut-être plus de même car c'est le RPR qui va diriger le gouvernement et subir tout l'éventuel discrédit du maintien et de l'aggravation de la situation économique actuelle. Bien sûr, il est peu probable que ce soit Chirac qui gouverne, comme il avait eu le tort de le faire de 1986 à 1988. Il laissera cela à un "fusible" comme Balladur. Mais au sein même de la nouvelle majorité, d'autres n'endosseront pas les mêmes responsabilités que, par la force des choses, le dirigeant du RPR endossera.

Non seulement en 1995 l'UDF et Giscard d'Estaing seront peut-être en meilleure situation, mais un Léotard ou quelque autre plus ou moins jeune loup du même acabit peut empocher la mise.

Tout cela aboutit à voir ce que l'on n'avait jamais vu : des vainqueurs autant embarrassés par leur victoire.

Mais le plus comique est d'entendre Jacques Chirac, qui se place en héritier du gaullisme, en venir à prendre complètement le contre-pied du fameux "esprit" de la constitution de la Ve République mise en place par De Gaulle.

Cette constitution avait imposé une prééminence du président de la République par rapport à l'Assemblée, un président élu de plus pour sept ans alors que les députés ne l'étaient que pour cinq ans, et — ce qui existait dans les constitutions précédentes— une chambre haute, le Sénat, dont les membres sont élus pour 9 ans et renouvelables seulement par tiers. Toutes choses qui contribuaient à maintenir le pouvoir à l'écart des changements brutaux d'opinion qui ne pouvaient se traduire dans l'exécutif que de façon amortie. De Gaulle a bien sûr démissionné lorsqu'un référendum l'a mis en minorité, mais son pouvoir était plébiscitaire et la constitution de la Ve visait, en principe, plus loin que De Gaulle.

Et alors qu'un Léotard, par exemple, disait il y a encore peu de temps qu'il ne fallait surtout pas s'attaquer à la "fonction présidentielle", que ce n'était l'intérêt ni de la gauche ni de la droite, il est plus que plaisant de voir Jacques Chirac le faire.

En tant qu'homme d'Etat gaulliste, si cela avait un sens, il devrait ne rien faire qui puisse compromettre cette légitimité, cette pérennité du président par rapport à un renversement de majorité à l'Assemblée nationale. Mais voilà, il y a l'intérêt de l'Etat, les soi-disant visions larges et d'avenir, et il y a l'intérêt immédiat de Jacques Chirac.

C'est que, s'il perd dans les deux ans qui viennent tout son crédit d'aujourd'hui qui pourrait lui donner une chance d'être alors élu, et s'il n'est pas élu aux prochaines présidentielles, il n'aura plus guère d'avenir politique.

Alors, au diable "l'esprit de la constitution de la Ve République", au diable la fonction présidentielle, pourvu que Jacques Chirac occupe un jour la place, même si elle doit être réduite. Inaugurer les chrysanthèmes vaut mieux, à tout prendre, que cultiver son jardin.

Il y a les hommes d'Etat et il y a l'état des hommes .

Bien entendu, tous ces jeux politiques, ces rivalités d'individus, n'influenceront en rien la politique qui sera menée, car même derrière la fonction présidentielle il y a la pérennité du pouvoir économique de la bourgeoisie.

Il y a ce marché capitaliste, où non seulement les marchandises et les actions s'échangent, mais aussi les hommes politiques, même si leur cours fluctue.

Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprises du lundi 22 mars 1993

LES POLITICIENS CHANGENT, MAIS C'EST TOUJOURS LA POLITIQUE DU PATRONAT

Même si, par-ci par-là, au niveau de quelques circonscriptions, l'incertitude règne encore, le Parti Socialiste va, comme il s'y est d'ailleurs résigné depuis déjà des mois, quitter honteusement le pouvoir, le RPR et l'UDF vont lui succéder.

Le deuxième tour ne changera que des détails mais rien d'essentiel à la composition globale du Parlement et tout est joué.

Mais les travailleurs n'ont vraiment pas à regretter les gouvernements socialistes qui depuis douze ans ont bloqué les salaires, permis l'augmentation du chômage, généralisé les emplois précaires, diminué les impôts des entreprises et des plus hauts revenus, et ruiné la Sécurité sociale, les caisses de chômage et les services publics.

Bien entendu, il serait plus que naïf de s'attendre à ce que la droite inverse ce cours des choses, ou même le stabilise.

En fait, même si la droite était capable de le vouloir, par exemple pour être en mesure d'aborder en meilleure situation dans deux ans les Présidentielles, elle ne le pourrait pas !

Car la bourgeoisie et le patronat exigeront de la droite autant de cadeaux, autant de lois lui permettant de licencier, de diminuer même les salaires qu'ils en ont obtenus des socialistes. Il n'y a pas de raison qu'ils se gênent et modèrent leur rapacité.

Aujourd'hui, même les entreprises qui font des bénéfices ne se gênent pas pour licencier.

Le patronat demande, ou plutôt exige des salariés car il s'agit de véritables chantages, qu'ils votent d'eux-mêmes des diminutions de salaire.

Le patronat n'a aucune raison d'arrêter sa course aux licenciements dans sa course effrénée au profit.

Bien sûr, en faisant cela le patronat risque de compromettre les chances électorales des hommes de droite pour les Présidentielles à venir, mais la bourgeoisie n'a cure des intérêts de ses larbins. Elle n'a aucune raison de faire le moindre sacrifice financier pour favoriser l'avenir politique des hommes politiques à son service, qu'ils soient de gauche ou de droite.

D'autant qu'elle sait bien, pour l'avoir vécu depuis douze ans, qu'elle sera tout aussi bien servie, si à l'occasion des Présidentielles la gauche revenait, déguisée ou pas, à la façon Rocard.

Alors, bien évidemment nous n'avons rien à attendre de ce changement, qui sera la continuation de la même politique.

Cela va empirer, c'est malheureusement sûr ! Mais exactement comme cela a empiré depuis des années et comme cela aurait continué à empirer si les hommes du Parti Socialiste étaient restés au pouvoir.

Ce n'est pas le choix de tel homme politique de la bourgeoisie plutôt que tel autre qui arrêtera la course au profit, l'augmentation du chômage, ou le fait que ce soit toujours aux travailleurs qu'on impose les sacrifices.

Rien ne pourra arrêter la soif de profit du patronat, que la peur !

La peur devant une explosion de colère de la population travailleuse, des chômeurs et des pauvres.

Pas peur pour leur vie, car les travailleurs ne sont pas sanguinaires, mais peur de perdre leur fortune, leurs coffres-forts, leurs usines et surtout la peur de voir limiter leur pouvoir économique.

Si nous la laissons faire, la bourgeoisie, dont le système est basé sur la concurrence, continuera cette politique jusqu'à ce que nous n'en puissions plus et que nous soyons acculés à la misère.

Mais elle aurait tort de trop se réjouir de la victoire électorale de la droite après avoir réussi à nous tromper pendant douze ans avec la gauche. C'est ainsi que les explosions sociales se préparent.

Et le jour n'est peut-être pas très lointain, où, unis dans une lutte d'ensemble de tous les travailleurs, nous ferons rendre gorge à ceux qui nous jettent à la rue quand ils estiment qu'ils nous ont assez exploités.

LO

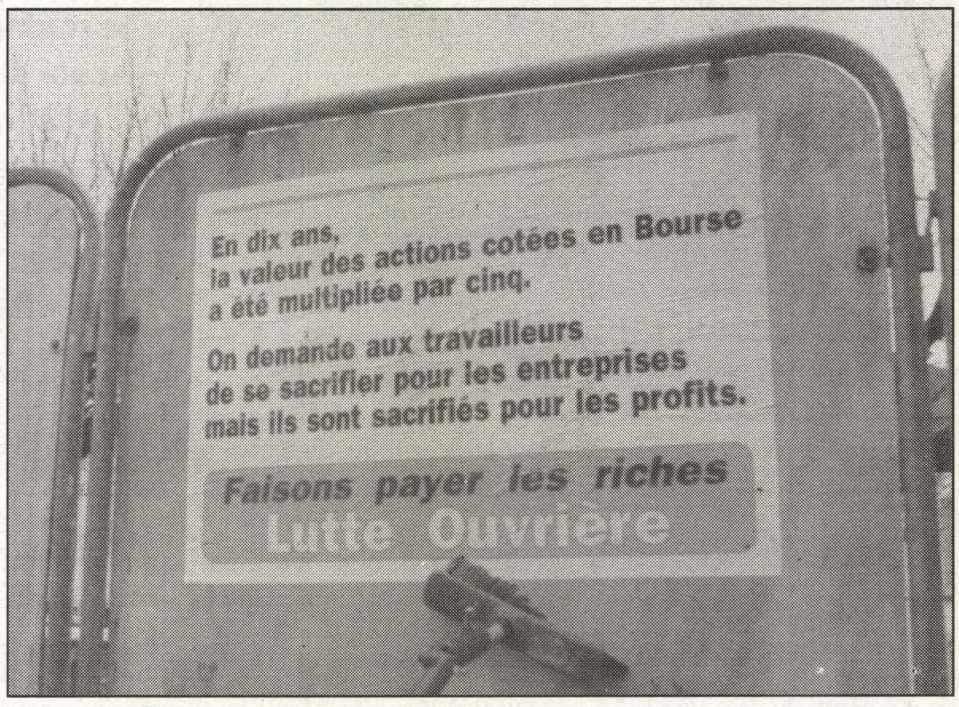

Sauvés par le gong

Le gouvernement Bérégovoy, au conseil des ministres précédant les élections, avait déposé un projet pour garantir les retraites sur les biens des entreprises d'État... à condition que les députés entérinent.

Avec la victoire de la droite, les socialistes ne risquent plus d'avoir à garantir l'acquis social qu'ils n'ont pas fait voter quand ils le pouvaient.

Ouf ! Ils l'ont échappé belle.

AFP

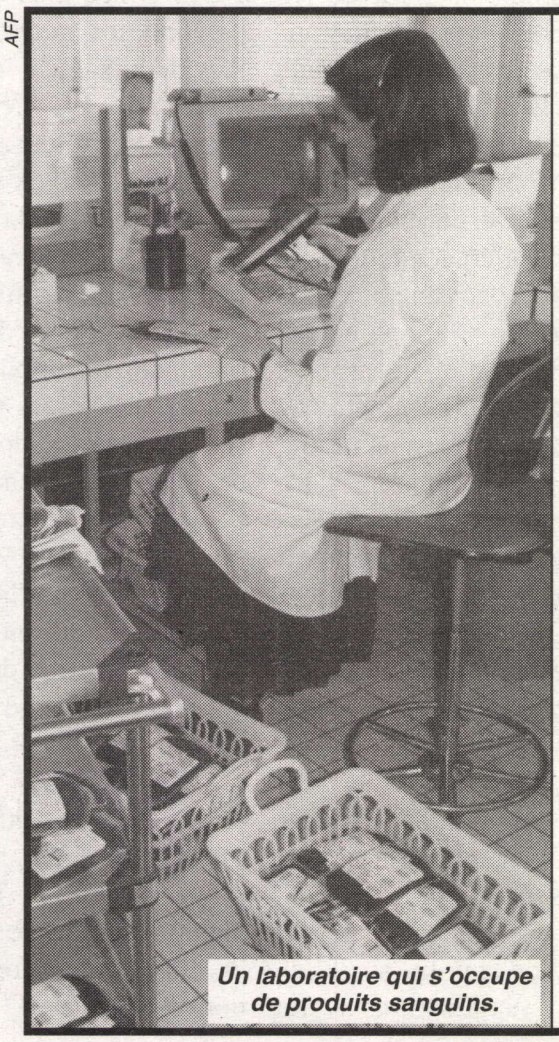

Un laboratoire qui s'occupe de produits sanguins.

SIDA ET SOCIÉTÉ

Les deux techniciennes qui ont révélé que le laboratoire, pour lequel elles travaillaient, trichait sur la façon de faire des tests du SIDA, viennent d'être licenciées par leur patron.

Celui-ci n'avait certes pas le droit de mettre des vies en danger pour gagner plus d'argent.

Il n'a pas été emprisonné et reste quand même libre de licencier.

Quand on le disait qu'on est égaux devant la loi !

CES MESSIEURS-DAMES SONT SERVIS

Il y a un peu plus d'un an, le gouvernement avait autorisé les employeurs de "gens de maison" à déduire de leurs impôts 50% des dépenses annuelles pour les travailleurs à domicile. La domesticité est donc fournie à moitié prix.

Selon le ministère du Travail cela a permis de créer environ 28 000 emplois nouveaux. Si même c'était vrai, cela voudrait dire que pendant que l'industrie régresse, la domesticité se développe. Et encore, à condition que les contribuables en payent la moitié !

Créer des emplois à ce prix-là, il vaudrait mieux embaucher dans les services publics.

Après le 1er tour des législatives

LE LOURD

Le Parti Socialiste paie donc. Alors qu'aux législatives de 1988 ses candidats avaient recueilli 8 493 702 votes (34,76% des exprimés), ils n'en ont eu que 4 476 716 cette fois-ci (17,59%). Plus de quatre millions d'électeurs perdus donc, et voilà l'électorat du PS ramené numériquement à peu près au niveau qui fut celui de feu la SFIO en décrépitude, juste avant que Mitterrand ne mette la main dessus.

Le PS payera plus encore en nombre de députés. Ce parti, qui détenait 252 des 577 sièges de l'Assemblée précédente, pourra s'estimer heureux si au deuxième tour il parvient à garder 85 sièges, le maximum de la fourchette que lui accordent les instituts de sondages. L'ensemble de la gauche parlementaire – PC compris donc – aura deux fois moins de députés encore que dans la Chambre résultant des élections de juin 1968.

AFP

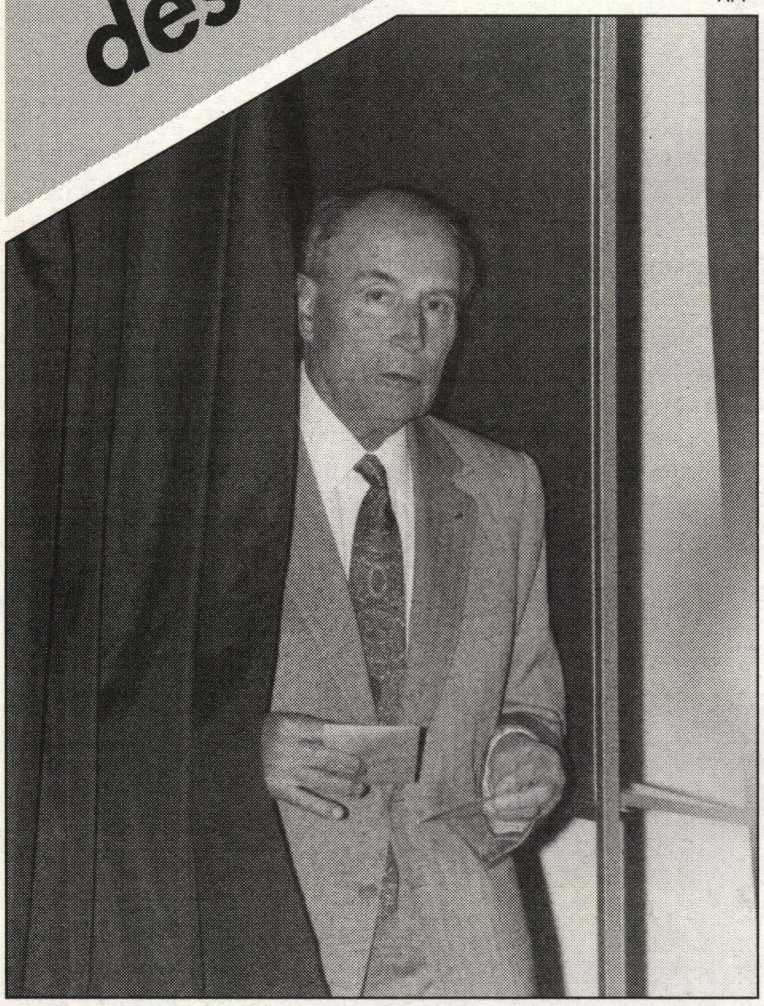

L'effet du mode de scrutin

Le mode de scrutin majoritaire est ainsi fait : la représentation à la Chambre n'a qu'un rapport lointain avec les suffrages exprimés. La coalition RPR/UDF, avec 39,47% des suffrages exprimés – et 26% des électeurs inscrits – peut escompter plus de 80% des sièges. Là encore, le PS paie, cette fois pour sa couardise, de ne pas avoir osé rétablir même cette proportionnelle approximative qu'il avait établie lors de son premier passage au pouvoir. Mais là, le PS fait payer, aussi et plus encore, tous les courants qui, pour une raison ou une autre, ne rentrent pas dans le système des alliances pour constituer une majorité de gouvernement.

La coalition RPR/UDF rafle donc la mise, bien plus à cause de l'effondrement de l'électorat du PS amplifié par le mode du scrutin que grâce à sa propre progression. En voix comme en pourcentage, cette progression est faible, un peu plus de 800 000 voix, 1,8% de l'électorat.

800 000 voix, c'est également la progression de l'électorat du Front National depuis les législatives de 1988. Rapporté au nombre d'électeurs de ce parti, la progression n'est en revanche pas négligeable, puisque le parti de Le Pen passe de 9,65% des votes à 12,41%. Il n'en est pas de même par rapport aux élections régionales de 1992 puisque le Front National avait alors dépassé les 14%. Le fait significatif est donc la consolidation d'un électorat qui, d'élection en élection, s'exprime en votant pour une organisation ouvertement réactionnaire, raciste et xénophobe. Que les lepénistes parviennent cette fois à obtenir deux ou trois sièges au Parlement, ou que le mode de scrutin les en écarte, ce n'est pas cela qui a de l'importance, mais c'est l'existence de cet électorat et cette audience de l'extrême-droite qu'elle exprime.

Les écologistes avaient pour ambition de capter à leur profit les déçus du Parti Socialiste. C'est en partie raté. Il ne s'agit pas de faire des comparaisons avec les chiffres plus ou moins fantaisistes des sondages. Mais les Verts et Génération Écologie ont recueilli 14,39% des suffrages lors des régionales de l'an dernier, contre 7,63% seulement cette fois-ci. Est-ce à cause de la concurrence déloyale des écologistes non estampillés et parce que le ministre de l'Intérieur Quilès serait une fripouille (pour reprendre les fortes paroles de son ex-collègue au gouvernement Lalonde) ? Ou simplement parce que quelques semaines de campagne ont suffi pour montrer que les dirigeants écologistes étaient aussi roublards que les autres, au point de dégoûter même les plus naïfs des "déçus du PS" de voter écolo pour exprimer leur... dégoût de la politique ? Les deux explications ne s'opposent nullement, elles s'ajoutent même probablement.

L'électorat du PCF recule de 400 000 voix par rapport aux législatives de 1988, mais progresse par rapport aux européennes de 1989 et aux régionales de 1992. Grâce à sa demi-opposition au gouvernement PS, depuis qu'il en a été chassé, le PC évite cette fois-ci d'être entraîné dans la chute de son ex-partenaire de l'Union de la Gauche. Mais le PCF n'a pas d'autre perspective politique que d'appeler, au deuxième tour, "au rassemblement de toutes les forces progressistes". Il sert donc une fois de plus de marchepied au PS. Même si cette fois le marchepied n'est pas plus haut qu'un paillasson. Le PS, sa politique anti-ouvrière, ses ministres pro-patronaux, présentés de nouveau par le PCF comme des représentants du progrès. Pour quelques sièges de plus ? Sans doute, mais aussi parce que le PCF n'a aucune autre issue à offrir à la classe ouvrière qu'une nouvelle édition de cette Union de la Gauche qui a tant contribué à désarmer la classe ouvrière et à l'empêcher de se défendre.

Nous parlons par ailleurs de nos résultats. Ils sont trop faibles pour que leur légère progression soit significative. Disons seulement qu'elle confirme notre persistance dans l'électorat.

Le Parti Socialiste joue l'alternance...

Les résultats de ces élections ne sont une surprise pour personne. Le Parti Socialiste s'est usé jusqu'à l'os à servir le patronat : à couvrir voire à favoriser les licenciements ; à assumer la responsabilité politique de la montée catastrophique du chômage. Toute sa campagne molle a montré que les dirigeants du PS se sont résignés, depuis un certain temps déjà, à céder la place à la droite. Ils sont payés pour cela, comme leurs collègues de la droite : servir, tant qu'ils sont au gouvernement, puis céder la place quand ils ne peuvent plus servir. Assurer donc cette "alternance" qui consiste à changer de personnel politique, pour ne pas changer de politique.

En réalité, les préoccupations de la caste politique tournent, depuis le début de la campagne, plus autour des présidentielles de 1995 qu'autour des législatives en cours. Pendant ces deux ans, le chômage s'aggravera encore, parce que la crise ne s'arrange pas et, surtout, parce que le patronat ne fera pas plus à la droite qu'à la gauche le cadeau d'arrêter les licenciements. Voilà pourquoi les dirigeants de la droite n'ont pas pavoisé le soir du premier tour, alors qu'ils savaient que leur représentation au Parlement sera écrasante. Ils savent qu'ils n'ont aucune prise sur le chômage, ni sur le mécontentement croissant qu'il continuera à engen-

BILAN DU PARTI SOCIALISTE

AFP

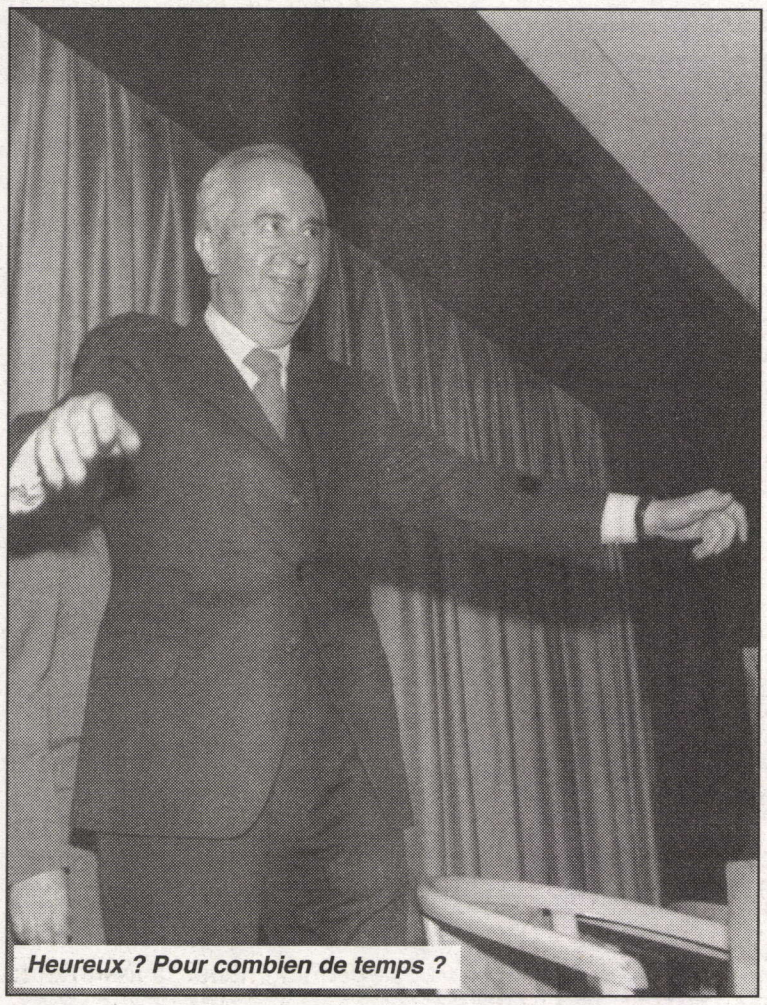

Heureux ? Pour combien de temps ?

drer. Et même si le PS est aussi déconsidéré que le fut en son temps la SFIO après son passage au pouvoir au milieu des années cinquante, et pour des raisons analogues, la droite n'a sûrement pas l'assurance d'avoir dix ans, vingt ans de présence à la tête de l'État devant elle. Dans le contexte actuel, deux ans peuvent suffire pour qu'elle se déconsidère à son tour.

... en attendant le prochain retour du balancier

Voilà pourquoi les dirigeants du PS, même pas encore relayés au gouvernement, sont déjà repartis pour préparer une nouvelle alternance. Pour l'instant, en se déguisant, tant le PS est déconsidéré ; en laissant Rocard les engager vers la perspective de la création d'un nouveau parti, récupérant ce qui reste du PS, mais plus à droite que le PS. La tâche de Rocard ne sera certes pas facilitée s'il se fait battre dimanche 28 mars dans sa propre circonscription. Il est significatif que non seulement les dirigeants écologistes – malgré leur non-désistement pour les socialistes – mais même *le Figaro* sont d'une unanimité touchante pour souhaiter que Rocard parvienne à se rétablir au deuxième tour. Pas forcément par amour du personnage. Mais il faut préparer une alternance et, pour le moment, Rocard est le seul à l'incarner.

AFP

Rocard attendant le moment de déclencher le "Big Bang".

Le médiocre résultat des écologistes vers lesquels Rocard cherchait l'ouverture, peut réduire le "big bang" à un petit couac. Mais les centristes amarrés à la coalition de droite – également visés par le big bang rocardien – y resteront-ils et combien de temps ? Comment se présentera la situation dans six mois, dans un an, dans une situation économique et sociale grave, qui risque de transformer en trou béant les fissures que la droite a eu bien du mal à colmater même le temps d'une élection ? Non seulement le RPR et l'UDF sont en concurrence l'un par rapport à l'autre, mais chacun à ses propres divisions internes : le clan Pasqua-Séguin dans le RPR ; la rivalité des "présidentiables" Giscard et Léotard dans l'UDF (sans parler de Barre et peut-être d'autres). Ce n'est pas pour rien que Léotard envisage dès maintenant de créer un groupe parlementaire indépendant de l'UDF. La domination écrasante d'une droite qui se donne une apparence d'unanimité peut céder la place à un éclatement et ouvrir la possibilité à bien des combinaisons "nouvelles".

A moins que cette fois, le mécontentement cesse de s'exprimer sur le plan électoral, qu'il explose, bouleversant tous ces calculs et toutes ces manœuvres.

Georges KALDY

LES ÉCOLOGISTES À LA DIÈTE

AFP

Lalonde et Yves Cochet.

Avec 7,63% des suffrages exprimés (3,62% pour Génération Écologie de Brice Lalonde, 4% pour les Verts de Waechter) les Écologistes sont loin de réaliser les résultats que les sondages leur promettaient. On les voyait, et ils se voyaient, talonner ou même dépasser le PS, autour de 19% des voix.

Et pourtant ils avaient bénéficié de la bienveillance, voire de la complaisance de la presse et de la télévision. Mais peut-être n'était-ce pas là forcément un cadeau.

On a donné plusieurs explications à la chute – où à la non-montée – des scores des écologistes, mais il est incontestable que les apparitions télévisuelles de Waechter, de Dominique Voynet, et plus encore de Brice Lalonde, ont sûrement contribué à éclairer un certain nombre d'électeurs qui déclaraient vouloir voter écologiste pour exprimer leur rejet des pratiques politiciennes. Au fil de la campagne, ils ont pu voir que ces femmes et hommes politiques se disant nouveaux ressemblaient comme deux gouttes d'eau aux vieux renards et aux jeunes loups du monde politique qu'ils épinglaient dans leurs discours.

Il suffisait par exemple de regarder Brice Lalonde, ex-ministre de Rocard, et futur ministre de qui voudrait bien de lui, cabotiner devant les caméras pour se rendre compte d'à qui on avait affaire. Il fallait entendre ces représentants écolos, très bon chic bon genre, discourir sur la misère du monde, y compris celle du monde du travail, et en même temps préconiser la répartition du travail entre tous, avec une réduction des salaires – à partir de 1,8 fois le SMIC, c'est-à-dire à partir d'environ 8 000 F – pour s'apercevoir que ces gens-là n'étaient vraiment pas, mais pas du tout, du côté des défavorisés. Les échos ne sont pas rares, dans les entreprises ou ailleurs, de travailleurs qui, après avoir exprimé dans un premier temps leur intention de voter écolo pour marquer leur désaveu du PS, manifestaient leur déception à l'approche du scrutin en constatant qu'ils se comportaient comme les autres politiciens.

Et puis il y a eu sans doute pour une autre fraction de l'électorat écolo, celle qui se reconnaît dans les idées de la droite, le choix de voter d'emblée pour les candidats de celle-ci, puisque la défaite annoncée du PS rendait sans objet l'idée même de donner un avertissement aux socialistes.

En fin de compte, Waechter, Lalonde et quelques autres, qui se voyaient déjà en train de marchander leurs voix contre des maroquins ministériels, ont sans doute fait l'erreur de vendre la peau de l'ours trop tôt. Mais, à voir leurs ambitions affichées, pour eux, la chasse n'est pas fermée.

Jean-Pierre VIAL

Les résultats de Lutte Ouvrière

Des résultats faibles mais qui se maintiennent bien

Lutte Ouvrière, rappelons-le, présentait des candidats dans 246 circonscriptions sur les 555 de France métropolitaine, auxquels il faut ajouter un candidat à la Réunion, soit 247 circonscriptions représentant un peu moins de la moitié des électeurs inscrits. Nous publions ci-après les résultats détaillés dans ces circonscriptions.

Les candidats de Lutte Ouvrière étaient présents dans 247 circonscriptions, correspondant à un peu moins de la moitié de l'électorat. Ils ont obtenu 227 900 voix, soit au total 2,15 % des suffrages exprimés dans ces circonscriptions. Ce résultat reste faible, même si il marque une légère progression quand on le compare aux élections les plus récentes, c'est-à-dire aux élections régionales de mars 1992, où Lutte Ouvrière présentait des listes dans 30 départements et recueillait 1,84 % des suffrages. Notons toutefois qu'il ne s'agit pas du même type d'élection, et que les 30 listes départementales de ces élections régionales ne recouvraient pas exactement les circonscriptions choisies pour les élections législatives de mars 1993.

Si l'on compare aux résultats obtenus par Lutte Ouvrière lors des scrutins précédents, on peut constater une relative constance – à un niveau qui reste bas, mais malgré tout significatif – de nos résultats. En effet Arlette Laguiller obtenait, aux élections présidentielles, c'est-à-dire donc à l'échelon national, successivement 2,33 % en 1974, puis 2,30 % en 1981 et enfin 1,99 % des suffrages en 1988. Pour prendre un autre scrutin qui se déroule lui aussi à l'échelle nationale, l'élection européenne de 1984, la liste Lutte Ouvrière recueillait 2,06 % des suffrages, alors qu'elle en obtenait 1,42 % en 1989.

En ce qui concerne les élections législatives, celles de 1986 se déroulaient au scrutin proportionnel, sur la base de listes départementales. Lutte Ouvrière était présente dans 33 départements et recueillait 1,21 % des voix. Aux élections suivantes, qui se déroulèrent deux ans plus tard, en 1988, à la suite de la dissolution de l'Assemblée par Mitterrand qui venait d'être réélu, Lutte Ouvrière ne présentait pas de candidat.

En tout cas, ces jalons électoraux attestent l'existence et la constance d'un courant politique qui exprime son accord et son soutien aux idées et au combat révolutionnaires. C'est important, dans cette période marquée par le reflux, même si ce courant reste faible et s'il n'est pas question, bien sûr, de s'en satisfaire.

Circonscription	Candidat	Suffrages exprimés	Suffrages LO	
AIN 1° - BOURG EN BRESSE	Yves PETIOT	46865	720	(1,54%)
AISNE 1° - LAON	Jean-Loup PERNELLE	46833	1703	(3,64%)
2° - SAINT QUENTIN	Didier HERNOUX	49568	807	(1,63%)
4° - SOISSONS	Jean-Claude GARAULT	49299	1720	(3,49%)
5° - CHATEAU THIERRY	Amanda HELLEU	48650	1270	(2,61%)
ARDENNES 2° - CHARLEVILLE	Jean-Pierre BOURRIAUD	38966	688	(1,77%)
AUBE 3° - TROYES	Pierre BISSEY	45074	914	(2,03%)
BOUCHES DU RHONE 3° - MARSEILLE	Guy DUBOST	27063	347	(1,28%)
4° - MARSEILLE	Patrick GRENIER	26877	350	(1,30%)
7° - MARSEILLE	Danièle PECOUT	28183	374	(1,33%)
8° - MARSEILLE	Claudine RODINSON	35385	538	(1,52%)
13° - MARTIGUES	Jean-Michel GHIOTTO	49124	696	(1,42%)
CALVADOS 2° - CAEN	Daniel DIEUDONNE	38813	744	(1,92%)
CHARENTE 1° - ANGOULEME	Michel DEBOEUF	37542	1136	(3,03%)
4° - ANGOULEME	Jean-Pierre COURTOIS	37742	744	(1,97%)
CHARENTE MARITIME 1° - LA ROCHELLE	Marie-Thérèse GERAULT	49933	617	(1,24%)
CHER 1° - BOURGES	Sylvie CERVEAU	48811	1421	(2,91%)
2° - VIERZON	Colette CORDAT	43577	1150	(2,64%)
3° - SAINT AMAND	Michèle PERRONNET	55455	1745	(3,15%)
COTE D'OR 1° - DIJON	Jean-Pierre CUSEY	39825	534	(1,34%)
2° - DIJON	Jacqueline LAMBERT	35479	859	(2,42%)
3° - DIJON	Monique NIANG	37283	572	(1,53%)
4° - MONTBARD	Catherine BOUTON	43101	1103	(2,56%)
COTES D'ARMOR 1° - SAINT BRIEUC	Martial COLLET	53891	1039	(1,93%)
5° - LANNION	Alain LE FOL	63725	1263	(1,98%)
DORDOGNE 2° - BERGERAC	Brigitte COZET	51723	884	(1,71%)
DOUBS 1° - BESANCON	Nicole FRIESS	39517	696	(1,76%)
2° - BESANCON	Marie-France ROCHE	43041	909	(2,11%)
3° - MONTBELIARD	Christian DRIANO	41795	1159	(2,77%)
4° - MONTBELIARD	Georges KVARTSKHAVA	41482	913	(2,20%)
5° - PONTARLIER	Jean-Pierre POISSENOT	44062	766	(1,74%)
DROME 1° - VALENCE	Sylvie CROZET	41733	801	(1,92%)
EURE 4° - LOUVIERS	Christine GAUCHET	46521	1033	(2,22%)
FINISTERE 2° - BREST	André CHERBLANC	44675	603	(1,35%)
GARD 4° - ALES	Michèle VILLANUEVA	50761	759	(1,50%)
5° - ALES	Lucien DEGORGE	49941	1021	(2,04%)
HAUTE GARONNE 2° - TOULOUSE	Elisabeth PODGORNY	58630	1069	(1,82%)
3° - TOULOUSE	Jacqueline SANTI	47501	1099	(2,31%)
4° - TOULOUSE	Robert ROIG	30280	461	(1,52%)
5° - TOULOUSE	Michèle PUEL	68235	1831	(2,68%)
6° - TOULOUSE	Anne-Marie LAFLORENTIE	60398	1323	(2,19%)
7° - LAURAGAIS	Martine GUIRAUD	66303	1831	(2,76%)
GIRONDE 1° - BORDEAUX	Denis LACOSTE	44875	1073	(2,39%)
3° - BORDEAUX	Gérard BARTHELEMY	42874	774	(1,81%)
4° - CENON	Philippe BRUGERE	45102	1279	(2,84%)
5° - LESPARRE	Christian GRIMBERT	51918	1401	(2,70%)
6° - MERIGNAC	Nelly MALATY	47634	979	(2,06%)
7° - PESSAC	Guy LAFON	53090	1390	(2,62%)
HERAULT 2° - MONTPELLIER	Maurice CHAYNES	34285	559	(1,63%)
ILLE ET VILAINE 1° - RENNES	Josette GRIMAUD	41945	1252	(2,98%)
2° - RENNES	Raymond MADEC	52958	1505	(2,84%)
3° - RENNES	Jean-Pierre GAUDIN	49167	1270	(2,58%)
5° - VITRE	Françoise HAMARD	66028	1963	(2,97%)
INDRE ET LOIRE 1° - TOURS	Chantal SORNIN	32974	704	(2,14%)
3° - LOCHES	Michel DEGUET	54407	1884	(3,46%)
4° - CHINON	Jean-Jacques PRODHOMME	50859	1724	(3,39%)
5° - LANGEAIS	Sylvie THIEBAUT	44567	1217	(2,73%)
ISERE 1° - GRENOBLE	Chantal GOMEZ	48293	706	(1,46%)
2° - ECHIROLLES	Gilbert MONTEL	40358	1111	(2,75%)
3° - GRENOBLE	Roland CALMEL	33105	583	(1,76%)
4° - BOURG D'OISANS	Roland BEGOT	46417	1020	(2,20%)
5° - SAINT EGREVE	Jean RATTE	46168	875	(1,90%)
7° - BOURGOIN JALLIEU	Bruno PERRODIN	50336	1336	(2,65%)
JURA 3° - DOLE	Lydie GENDRE	42604	733	(1,72%)
LOIRE 2° - SAINT ETIENNE	Alain SCHLICK	33344	425	(1,27%)
3° - ST CHAMOND	André MOULIN	46798	675	(1,44%)
5° - ROANNE	Jean-Louis GUGLIELMETTO	44888	971	(2,16%)
LOIRE ATLANTIQUE 3° - ST HERBLAIN	Hélène DEFRANCE	48753	1241	(2,55%)
4° - REZE	Robert CERISIER	42947	1190	(2,77%)
7° - GUERANDE	Jean-Claude SAINT-ARROMAN	55470	1339	(2,41%)
8° - ST NAZAIRE	Marie-France BELIN	44297	1094	(2,47%)
LOIRET 1° - ORLEANS	Christiane HAUCHERE	49040	908	(1,85%)
2° - ORLEANS	Patrick COSTARD	48800	1295	(2,65%)
3° - ORLEANS	Abdelkrim SAADANI	51732	749	(1,45%)
4° - MONTARGIS	Annie CASSIN	58390	1115	(1,91%)
5° - PITHIVIERS	Patrick LAMIABLE	55167	1562	(2,83%)
LOT 2° - FIGEAC	Jean-Marc ISNARD	44681	587	(1,31%)
LOT ET GARONNE 2° - MARMANDE	Isabelle UFFERTE	51736	1490	(2,88%)

LO

Antilles Les résultats de Combat Ouvrier

Nos camarades de Combat Ouvrier ont présenté deux candidats dans ces élections. François Anaïs, candidat de la 3e circonscription de la Guadeloupe (Capesterre, Belle-Eau et Pointe-Noire), a obtenu 168 voix, soit 0,62 % des suffrages. Ghislaine Joachim-Arnaud, candidate dans la 3e circonscription de la Martinique (une partie de Fort-de-France), a obtenu 944 voix, soit 4,78 % des suffrages exprimés.

Souscription

Total à ce jour : 761 890 F

Nous comptabilisons à l'heure actuelle, sur les listes de souscription qui nous sont rentrées, un total de 761 890 F. Mais bien sûr, beaucoup sont encore en circulation et ce total devrait encore notablement monter.

Nous comptons sur tous nos amis pour les faire maintenant rentrer au plus vite. Les élections sont passées, mais les factures arrivent !

MAINE ET LOIRE 2° - ANGERS	Philippe LEBRUN	49044	1131	(2,31%)
5° - CHOLET	Gilles BARRAULT	43258	1830	(4,23%)
6° - ANGERS	Didier LIZE	51415	1834	(3,57%)
7° - SEGRE	Marie-Louise DUPAS	42882	1345	(3,14%)
MANCHE 5° - CHERBOURG	Alain RIVIERE	43538	1393	(3,20%)
2° - REIMS	Philippe GOISET	38722	1121	(2,89%)
HAUTE MARNE 1° - CHAUMONT	Jean-Marc SIMON	49548	1069	(2,16%)
MEURTHE ET MOSELLE 1° - NANCY	Jacques DECOUPY	30125	632	(2,10%)
2° - NANCY	Christiane NIMSGERN	45722	870	(1,90%)
3° - NANCY	Dominique BARBIN	35588	831	(2,34%)
4° - LUNEVILLE	Etienne HODARA	47029	1226	(2,61%)
6° - BRIEY	Jean-Jacques LACARRERE	43973	985	(2,24%)
MORBIHAN 5° - LORIENT	Cyril LE BAIL	51024	776	(1,52%)
MOSELLE 1° - METZ	Alain MONNIAUX	39964	807	(2,02%)
8° - ROMBAS	Annick JOLIVET	41468	1257	(3,03%)
10° - HAYANGE	Bernard THIERRY	38807	1500	(3,87%)
NIEVRE 1° - NEVERS	Dominique DUPUIS	37142	944	(2,54%)
NORD 1° - LILLE	Nicole BAUDRIN	33581	703	(2,09%)
2° - LILLE	Jean-Marc GRODZKI	43174	1196	(2,77%)
5° - SECLIN	Régis DEBLIQUI	52709	1512	(2,87%)
7° - ROUBAIS	Françoise DELBARRE	42063	1080	(2,57%)
8° - ROUBAIS	Marc DUBRUL	40221	1136	(2,82%)
11° - ARMENTIERES	Gérard DELIMARD	53980	1223	(2,27%)
12° - DUNKERQUE	Jacques VOLANT	45617	893	(1,96%)
16° - MARCHIENNES	Laurence VIGUIE	51255	1161	(2,27%)
17° - DOUAI	René PECQUEUR	48015	907	(1,89%)
20° - SAINT AMAND	Jean-Pierre LECESNE	51317	1038	(2,02%)
21° - VALENCIENNES	Martial ESMANS	50446	709	(1,41%)
23° - MAUBEUGE	Martine DUPONT	43131	942	(2,18%)
24° - AVESNES	Pascal ALESSANDRI	44558	988	(2,22%)
OISE 1° - BEAUVAIS	Gilles BERG	50601	1303	(2,58%)
2° - BEAUVAIS	Yves GAILLARD	50745	1490	(2,94%)
3° - CREIL	Roland SZPIRKO	41804	969	(2,32%)
5° - COMPIEGNE	Jean-Marc ISKIN	41281	1222	(2,96%)
6° - COMPIEGNE	Bruno FERLAY	42807	1296	(3,03%)
7° - CLERMONT	Franck PLAIN	42910	1329	(3,10%)
PAS DE CALAIS 8° - ST OMER	Philippe PICHON	46122	1928	(4,18%)
11° - NOEUDS/MINES	Nadine PINOCHET	60085	1562	(2,60%)
12° - LIEVIN	Josiane DUBOIS	51896	1366	(2,63%)
13° - LENS	Catherine ADAMUS	47112	1390	(2,95%)
14° - HENIN BEAUMONT	Roberto BERTOMEU	49585	973	(1,96%)
PUY DE DOME 1° - CLERMOND FERRAND	Daniel SEGUY	37359	786	(2,10%)
2° - CLERMONT FERRAND	Josiane MAINVILLE	45072	968	(2,15%)
5° - THIERS	Claude DUFOUR	43547	1000	(2,30%)
PYRENEES ATLANTIQUES 5° - BAYONNE	Daniel MARTET	45787	908	(1,98%)
HAUTES PYRENEES 3° - TARBES	Michel LASERGE	33563	496	(1,48%)
PYRENEES ORIENTALES 1° - PERPIGNAN	Liberto PLANA	36661	377	(1,03%)
2° - PERPIGNAN	Michel PICARD	46691	623	(1,33%)
BAS RHIN 2° - STRASBOURG	Daniel ROUILLON	29021	576	(1,98%)
3° - STRASBOURG	Patrick GIRARD	36347	470	(1,29%)
4° - ILLKIRCH	Christiane DODANE	59163	893	(1,51%)
HAUT RHIN 3° - THANN	Claude CANARD	49548	1132	(2,28%)
5° - MULHOUSE	Christiane ROLANDEZ	32535	424	(1,30%)
6° - MULHOUSE	Jean-Marie PHEULPIN	42763	906	(2,12%)
7° - CERNAY	Aimé SENSE	41849	1115	(2,66%)
RHONE 1° - LYON	Marie-Christine PERNIN	34575	811	(2,35%)
2° - LYON	Arlette COUZON	40947	574	(1,40%)
3° - LYON	Françoise LECLET	36245	614	(1,69%)
4° - LYON	Georges MESTRES	40438	596	(1,47%)
6° - VILLEURBANNE	Jean-Luc RENAULT	39672	504	(1,27%)
7° - BRON	Jean-Michel HERNANDEZ	35125	577	(1,64%)
8° - TARARE	Janine LALOY	46524	956	(2,05%)
9° - VILLEFRANCHE	Didier GUTHMANN	43340	727	(1,68%)
11° - GIVORS	Jean-Marc BARREAU	43088	1023	(2,37%)
12° - OULLINS	Francis FAUCHER	44153	736	(1,67%)
13° - SAINT PRIEST	Philippe BRUNEAU	50328	947	(1,88%)
14° - VENISSIEUX	Jean-Pierre TARDY	28405	531	(1,87%)
HAUTE SAONE 1° - VESOUL	Jean LHEUREUX	41124	1013	(2,46%)
2° - LURE	Noël HENNEQUIN	38300	1104	(2,88%)
SAONE ET LOIRE 3° - AUTUN	René BOUDIER	45243	906	(2,00%)
4° - MONTCEAU	Christian COSTE	39043	651	(1,67%)
5° - CHALON	Marie-Thérèse DEROCHE	38838	773	(1,99%)
SARTHE 1° - LE MANS	André LANCTEAU	42206	826	(1,96%)
2° - LE MANS	Michel de PIERREPONT	48785	805	(1,65%)
4° - SABLE	Pierre VARENNE	46984	912	(1,94%)
PARIS 2° - 5° et 6° Arrt	Jean-Pierre DALMAS	39769	643	(1,62%)
4° - 8° et 9° Arrt	Laurence BOULINIER	34135	552	(1,62%)
5° - 10° Arrt	Chantal CAUQUIL	26163	652	(2,49%)
6° - 11° et 20° Arrt	Philippe JULIEN	34820	891	(2,56%)
7° - 11° et 12° Arrt	Annick MARSAULT	35822	816	(2,28%)
8° - 12° Arrt	Gérard CHAUVIN	41653	759	(1,82%)
9° - 13° Arrt	Charline JOLIVEAU	33882	528	(1,56%)
10° - 13°et 14° Arrt	Monique LEBORGNE	39534	831	(2,10%)
12° - 15° Arrt	Madeleine LACROIX	42204	548	(1,30%)
17° - 17° Arrt	Jean-Louis NUEL	32269	688	(2,13%)
18° - 9° et 18° Arrt	Jean-Marie BENITO	33831	801	(2,37%)
19° - 18° et19° Arrt	Annie SOUCHON	24956	618	(2,48%)
20° - 19° Arrt	Martine GRANDIN	35315	650	(1,84%)
21° - 20° Arrt	Nadine NICOLE	41609	850	(2,04%)
SEINE MARITIME 1° - ROUEN	Gisèle LAPEYRE	37477	879	(2,35%)
3° - SOTTEVILLE	Jean-Pierre PARIS	36714	728	(1,98%)
4° - ELBEUF	Juan HEREDIAS	45735	1453	(3,18%)
5° - MAROMMES	Charles SOUBEYRAN	54227	1370	(2,53%)
6° - LILLEBONNE	Jean-Marc VARIN	48701	1371	(2,82%)
8° - LE HAVRE	Martine LEPLANQUOIS	33170	645	(1,94%)

LO

SEINE MARITIME 11° - DIEPPE	Michelle PETITEVILLE	47676	1713	(3,59%)
SEINE ET MARNE 1° - MELUN	Daniel LIOUBOWNY	50312	905	(1,80%)
2° - FONTAINEBLEAU	Marie-Adélaïde DOUBLET	46645	891	(1,91%)
3° - MELUN	Frédéric CASTELLO	43657	924	(2,12%)
5° - MEAUX	Patrice ANDRE	46778	908	(1,94%)
6° - MEAUX	Georges MILLOT	37545	784	(2,09%)
7° - CHELLES	Jacques BEUNECHE	48003	878	(1,83%)
8° - TORCY	Christiane DUPREY	47960	786	(1,64%)
9° - BRIE COMTE ROBERT	Guy MOUNEY	52530	1176	(2,24%)
YVELINES 4° - HOUILLES	Claudette BALLEYDIER	45609	754	(1,65%)
5° - SARTROUVILLE	Pascal QUENOT	43354	545	(1,26%)
6° - SAINT GERMAIN	Jean-Claude HAMON	37255	505	(1,36%)
7° - CONFLANS	Guy BELIER	44442	586	(1,32%)
8° - MANTES	Daniel BENARD	38088	593	(1,56%)
9° - LES MUREAUX	Alain LUGUET	50004	916	(1,83%)
11° - TRAPPES	Paule LAURON	32937	594	(1,80%)
12° - POISSY	Elie ABADIE	41389	676	(1,63%)
SOMME 1° - AMIENS	Denise DUPONT	35833	686	(1,91%)
2° - AMIENS	Bernard COMBES	40987	1048	(2,56%)
5° - PERONNE	Eliane MOUSTROU	46135	1371	(2,97%)
6° - MONTDIDIER	Alain TENIERE	50292	1696	(3,37%)
TARN 1° - ALBI	Vincent LOPEZ	39595	461	(1,16%)
TARN ET GARONNE 1° - MONTAUBAN	Jean-Claude ESPINOSA	51808	826	(1,59%)
VIENNE 4° - CHATELLERAULT	Patrice MOCHON	47972	1342	(2,80%)
HAUTE VIENNE 1° - LIMOGES	Catherine DUMON	37142	740	(1,99%)
3° - BELLAC	Daniel MOURNETAS	45250	1303	(2,88%)
4° - AMBAZAC	Claudine ROUSSIE	47582	1219	(2,56%)
TERRITOIRE DE BELFORT 1° - BELFORT	Eliane LACAILLE	27781	641	(2,31%)
2° - BELFORT	Gérard BELOT	29697	635	(2,14%)
ESSONNE 1° - CORBEIL	Yves THORAVAL	36987	546	(1,48%)
2° - ETAMPES	Dominique BAZINET	47741	1053	(2,21%)
3° - ARPAJON	Sylvie LIRONCOURT	53760	1244	(2,31%)
4° - LONGJUMEAU	Michel TURMEL	46300	930	(2,01%)
5° - ORSAY	Nicole POUPINOT	41618	639	(1,54%)
6° - MASSY	Jacques MAZARS	44478	883	(1,99%)
7° - VIRY CHATILLON	Jean-Jacques CAMPINI	44677	738	(1,65%)
8° - BRUNOY	Joël BROSSAT	44912	758	(1,69%)
9° - DRAVEIL	Michel CREMEY	44167	694	(1,57%)
10° - SAINTE GENEVIEVE	Roland HAUTIN	34805	670	(1,93%)
HAUTS DE SEINE 1° - GENNEVILLIERS	Michel BRETON	35585	552	(1,55%)
2° - ASNIERES	Jean-Paul MACE	36938	574	(1,55%)
3° - COURBEVOIE	Philippe MARSAULT	42739	718	(1,68%)
4° - NANTERRE	Anne-Marie SCHWARTZ	40041	512	(1,28%)
5° - LEVALLOIS	Richard PERCEVAULT	34650	499	(1,44%)
10° - ISSY	Annie RIEUPET	35418	530	(1,50%)
11° - BAGNEUX	Louis PIROIS	39628	567	(1,43%)
12° - CHATILLON	Robert LARCHER	49438	894	(1,81%)
SEINE SAINT DENIS 1° - SAINT OUEN	Serge LE BALC'H	29564	711	(2,40%)
2° - SAINT DENIS	Idilio V.ALDENEBRO	28739	482	(1,68%)
3° - AUBERVILLIERS	Michel JOUANNIN	29053	539	(1,86%)
4° - BLANC MESNIL	Philippe GAILLARD	27255	463	(1,70%)
5° - BOBIGNY	Alain ROULAUD	32734	604	(1,85%)
6° - LES LILAS	Arlette LAGUILLER	35396	1385	(3,91%)
7° - MONTREUIL	Germaine BAUER	28374	487	(1,72%)
8° - GAGNY	Jean-Marie LENOIR	37409	709	(1,90%)
9° - BONDY	Jean-Louis GAILLARD	33811	751	(2,22%)
10° - AULNAY	Yves GUILLEMOT	29764	455	(1,53%)
11° - SEVRAN	Sandra ROSENDALE	33061	429	(1,30%)
12° - LIVRY GARGAN	Patrick PENNETIER	37047	568	(1,53%)
13° - NOISY	Liliane ALLAIN	37255	598	(1,61%)
° - CRETEIL	Daniel GENDRE	34497	480	(1,39%)
VAL DE MARNE 2° - CRETEIL	Christian LECAT	37445	532	(1,42%)
3° - VILLENEUVE	Dominique GEINDREAU	41622	526	(1,26%)
8° - MAISONS ALFORT	Daniel DEMARQUE	35261	671	(1,90%)
9° - ALFORTVILLE	Serge FRANCESCHINA	30494	413	(1,35%)
10° - IVRY	Danielle RICHE	36571	776	(2,12%)
11° - ARCUEIL	Denis GUILLARD	34960	778	(2,23%)
12° - THIAIS	Pascal BOUTET	38722	793	(2,05%)
VAL D'OISE 2° - CERGY	Dominique PALACIO	57999	1019	(1,76%)
4° - ERMONT	Jean-Claude BON	44628	796	(1,78%)
5° - ARGENTEUIL	Patrice CRUNIL	37832	917	(2,42%)
8° - SARCELLES	Mohamed EL MARBATI	28269	388	(1,37%)
9° - GOUSSAINVILLE	Jérôme CAREY	35933	588	(1,64%)
LA REUNION 1° - SAINT DENIS	Paul TECHER	30419	114	(0,37%)
	TOTAUX	**10 562 445**	**226 666**	**(2,15%)**

Les militants de Lutte Ouvrière en campagne.

LO

Les résultats de la Ligue Communiste Révolutionnaire et du Parti des Travailleurs

Soixante-dix candidatures étaient présentées par la LCR dans trente-sept départements, sous l'étiquette – pas vraiment révolutionnaire – de "A gauche vraiment !" Elles y ont obtenu 28 628 voix, soit 1,03 % par rapport aux suffrages exprimés.

Le Parti des Travailleurs, pour sa part, présentait ou soutenait quatre-vingt-dix candidats "Pour l'unité et la démocratie", dont quatre-vingt-six sous l'étiquette du Parti des Travailleurs, dans quarante-sept départements, qui ont obtenu 49 287 voix, soit une moyenne de 1,36 % par rapport aux suffrages exprimés.

Par ailleurs la LCR soutenait douze candidatures dites "unitaires", plus une en Martinique. Parmi ces candidatures, certaines se présentaient sous le sigle SEGA (Solidarité écologie gauche alternative) et l'une d'entre elles sous l'étiquette MDC (Mouvement des citoyens) soutenue par Jean-Pierre Chevènement. Ces candidatures ont obtenu 11 126 voix, soit 2,37 % par rapport aux suffrages exprimés.

Le Parti des Travailleurs de son côté soutenait quatre candidats, dont un maire du Parti Communiste et un ancien secrétaire départemental d'une fédération du Parti Socialiste. Ces quatre candidatures ont obtenu 4 110 voix, soit 2,26 % par rapport aux suffrages exprimés.

Grande-Bretagne

Le nouveau budge

MESSIEURS LES ACTIO

AFP

Tous comptes faits, tout le monde en sera de sa poche après le budget présenté le 17 mars par le gouvernement Major. En tout cas, tous ceux dont les poches sont un peu vides. Car les principaux bénéficiaires en sont les actionnaires et les grandes entreprises exportatrices de capitaux. Le gouvernement ne fait d'ailleurs pas mystère de ses choix. Ne s'agit-il pas d'"encourager" les investisseurs, prétendument pour créer des emplois ? La langue change quand on traverse la Manche, mais pas la musique.

Cela faisait quelque temps que le gouvernement préparait l'opinion à une augmentation d'impôt -- un comble quand on se souvient que toute la campagne électorale de Major contre le Parti Travailliste aux élections de 1992 avait tourné autour du slogan *"Les Travaillistes c'est plus d'impôts"*. Dans ce domaine, les bonnes excuses que trouvent les gouvernants sont internationales : la solidarité, bien sûr.

Face à cette propagande officieuse, par presse interposée, qui laissait craindre le pire, le budget annoncé pourrait finalement paraître comme un moindre mal, puisqu'il ne touche pratiquement pas à l'impôt sur le revenu. Mais il touche à bien d'autres impôts, et en particulier à ceux que paient la population laborieuse. Ainsi la TVA sera-t-elle désormais appliquée au fuel domestique (mais pas au fuel industriel), d'abord au taux de 8% pour passer à 17,5% en 1995. Ce serait pour réduire les émissions polluantes, du moins selon le ministre des Finances qui, lui, ne manque décidément pas d'air. Par ailleurs, le NIC, impôt sur le salaire payé par les salariés et travailleurs indépendants, qui finance une grande partie de la couverture sociale, est relevé de 1% cette année (mais pas l'impôt patronal équivalent). Au total, la note se traduira, dès le début 1994, par une baisse de 2 à 3% du pouvoir d'achat du salaire ouvrier moyen.

En revanche, le budget se montre infiniment plus "solidaire" des actionnaires. C'est ainsi que l'impôt spécial sur les profits pétroliers, équivalent des "royalties" perçues par les pays producteurs de pétrole, va être rapidement supprimé, pour le plus grand bénéfice de BP, Shell, etc. Une réforme de l'impôt sur les profits des entreprises aura par ailleurs pour but de les inciter à payer plus de dividendes, en particulier dans le secteur financier. En fait d'incitation à l'investissement, c'est au contraire une incitation à faire passer la monnaie aux actionnaires.

Ceux-ci n'ont pourtant guère de raison de pleurer misère. Récession ou pas, les dividendes sont toujours à la hausse, même ceux d'entreprises dites en difficulté. Par exemple, Rolls-Royce qui a annoncé le même jour, au début mars, cinq mille suppressions d'emplois et la distribution de 400 millions de francs de dividendes

MÉCONTENTEMENT OUVRIER ET INQUIÉTUDES SYNDICALES

Depuis quelques semaines, on assiste en Grande-Bretagne à une petite remontée des mouvements sociaux, le plus souvent en riposte à des tentatives du patronat pour s'en prendre aux emplois ou aux conditions de travail.

En janvier, il y a eu la grève de 800 ouvriers des chantiers navals de Yarrow, dans le nord du pays, dont la colère a éclaté lorsque la direction a tenté de réduire les pauses et les congés payés. Puis en février des mouvements de grève contre les menaces de licenciements, ont touché deux des usines DAF, tandis qu'à l'usine Talbot de Ryton la direction évitait de justesse une grève, là aussi contre les aggravations des conditions de travail incluses dans un projet de contrat salarial. Dans tous ces cas, les travailleurs qui voulaient riposter se sont heurtés à l'opposition des appareils syndicaux, y compris à celle des responsables locaux.

Début mars, on a pu voir un certain changement dans l'attitude des appareils syndicaux ; ainsi, dans les bus londoniens. En prévision de la privatisation du réseau, qui doit être vendu sous la forme de dix compagnies régionales, les travailleurs sont menacés d'une réduction de salaire de 1 000 à 2 000 F par mois ("compensée" par une prime unique correspondant au manque à gagner pour six mois). Pour l'instant, il n'est pas question de suppressions d'emplois. Mais, à en juger par le sort des compagnies de banlieue et de province, privatisées depuis plusieurs années, où l'amplitude hebdomadaire a été allongée, on s'attend à ce que ce soit la prochaine étape après les réductions de salaires.

Cette fois, sous l'impulsion de quelques garages, des mouvements de grève sauvage ont éclaté. Ce qui a poussé le syndicat des transports T&GWU à prendre les choses en main, proposant une série de grèves de 24 heures sur tout le réseau londonien. Deux de ces journées, très suivies, ont déjà eu lieu, accompagnées de manifestations impromptues organisées à l'initiative des dépôts qui avaient été à l'origine du mouvement.

Au même moment, la direction de Ford renonçait officiellement à exécuter sa menace de recourir aux licenciements parmi les ouvriers. En revanche le maintien de cette menace pour les employés et la petite maîtrise a entraîné une série de grèves, appuyées par le syndicat de techniciens MSF, d'autant plus remarquées qu'inhabituelles. Cette fois, ce sont les dirigeants syndicaux qui ont pris l'initiative du mouvement, il est vrai dans des conditions où ils ne risquent guère de débordement.

Dans un autre cas, celui de l'usine Timex de Dundee, filiale d'un groupe américain de composants électroniques, le syndicat de la métallurgie AEEU s'est finalement résolu à soutenir un conflit, aujourd'hui dans sa cinquième semaine, dans lequel 340 grévistes ont déjà été licenciés pour avoir refusé un projet de la direction qui prévoyait un gel des salaires de douze mois, une réduction de 10% sur le montant des avantages sociaux (retraites, indemnisation des congés-maladie) et un plan de chômage partiel non indemnisé par roulement pour six mois.

Enfin, toujours au début mars, les dirigeants des syndicats RMT et NUM (cheminots sédentaires manuels et mineurs) ont organisé un vote pour des journées nationales de grève simultanées dans les deux secteurs, dans lequel les deux tiers des votants se sont prononcés pour ce type d'action. Là aussi il s'agit de protester contre des menaces sur l'emploi liées à des plans de privatisation dans les chemins de fer, et de fermetures dans les mines. La première de ces journées de grève doit avoir lieu le 2 avril.

Les directions syndicales ne se soucient certes pas d'organiser une riposte réelle des travailleurs aux tentatives du patronat de leur extorquer encore plus de profits mais tout cela marque quand même un changement d'attitude. Il faut dire que depuis la rentrée sociale 1992, lorsque les dirigeants des syndicats multipliaient les gestes à l'adresse du gouvernement pour bien montrer qu'ils étaient prêts à collaborer avec lui pour gérer la crise, rien n'est venu des ministères. Ces plates offres de services n'ont même pas valu aux dirigeants syndicaux la reconnaissance du patronat ou de l'Etat : de plus en plus d'entreprises parlent de remettre en cause leurs "relations" avec les syndicats, même si elles n'envisagent pas pour autant de se passer de leurs services ; et, dans le secteur public, le gouvernement, qui éprouve quelques difficultés à trouver acheteurs pour les entreprises publiques privatisables, ne cache pas son intention de dénoncer tous les accords syndicaux existants pour mieux appâter les acheteurs potentiels.

C'est sans doute pourquoi les dirigeants syndicaux en sont aujourd'hui à s'inquiéter pour l'avenir de leurs appareils et du coup à se servir des inquiétudes des travailleurs pour exercer des pressions sur le gouvernement et le patronat. Ces préoccupations des appareils sont donc sans doute pleines d'arrière-pensées et de calcul. Mais on ne peut bien sûr que souhaiter que les travailleurs sachent se saisir de l'occasion pour exprimer leur colère et lutter pour leur propre compte.

François ROULEAU

t de Major

NNAIRES, ENCAISSEZ LES PREMIERS...

(presque un an de salaire pour les ouvriers visés par les mesures de licenciements !). Mais en plus, depuis la chute de la livre, on estime que la valeur en livres des actifs, et en particulier des actions, que détiennent les capitalistes anglais à l'étranger a augmenté de 17% en cinq mois (plus que les salaires ouvriers de l'automobile en quatre ans !) pour atteindre au total aujourd'hui l'équivalent de 40% du budget annuel de l'Etat britannique, sécurité sociale incluse.

En fait d'encourager l'investissement et la création d'emplois, ces mesures fiscales du budget favorisent tout particulièrement les actionnaires des sociétés anglaises dont les profits proviennent d'opérations sur les marchés financiers étrangers ; c'est-à-dire ceux qui, à coup sûr, n'ont pas la moindre chance, ni d'ailleurs la moindre intention, de créer des emplois.

François ROULEAU

AFP

L'Intifada est plus forte que jamais...

Émeutes en Palestine occupée, violence de l'extrême-droite israélienne

LA SALE GUERRE DU GOUVERNEMENT RABIN

Les affrontements entre Palestiniens et Israéliens ne cessent de prendre de l'ampleur, dans la bande de Gaza en particulier : pierres et couteaux d'un côté, tirs de l'armée et des colons de l'autre. Jamais depuis le début de l'Intifada, il y a cinq ans et trois mois, la révolte des Palestiniens n'avait été aussi violente.

Certains annonçaient, il y a quelques mois, un "essoufflement" de l'Intifada. Et maintenant les observateurs en sont à parler *"d'émeutes"*, de *"soulèvement de la population"*, en Palestine occupée. Au point que le chef du gouvernement, Rabin, a dû écourter son récent séjour aux USA.

Mais aussi, face à l'émeute, jamais la répression n'a été aussi dure : plus de mille Palestiniens ont déjà été tués ou blessés par balle depuis le début de l'année, c'est-à-dire en moins d'un trimestre. L'armée israélienne a reçu des consignes de *"tirer sans hésiter"*, alors que jusqu'à présent les soldats devaient, en principe du moins, tirer uniquement *"pour se défendre"*. Le quadrillage militaro-policier ne cesse de se renforcer, les Israéliens sont appelés à *"s'enrôler massivement dans la Garde Civile"* et, pour ceux qui ont un permis, de toujours porter leur arme sur eux.

Cette aggravation de la situation a commencé avec l'expulsion par le gouvernement Rabin, à la fin de l'année 1992, de 415 Palestiniens au Sud-Liban. Il s'agissait, selon les autorités israéliennes, de faire baisser la tension. On voit le brillant résultat.

Mais, d'une manière générale, c'est toute la politique de Rabin, depuis qu'il est arrivé au pouvoir en juin 1992, il y a moins d'un an, qui est à l'origine de la situation actuelle.

Rabin, dirigeant du Parti Travailliste et aussi militaire réputé pour sa fermeté, et donc peu suspect de complaisance envers les Palestiniens, avait au moment des élections promis d'accélérer le "processus de paix". L'accession des Travaillistes au gouvernement à la place de la coalition de droite était même due, en partie, à l'espoir de paix qu'il pouvait sembler incarner aux yeux d'une partie de la population israélienne.

Le "processus de paix", c'était en principe ces négociations israélo-arabes démarrées en novembre 1991 à la conférence de Madrid, et qui n'en finissaient pas de piétiner à cause de la mauvaise volonté israélienne. Le chef du gouvernement israélien d'alors, Shamir, ne faisait d'ailleurs aucun mystère sur le fait qu'il n'avait accepté ces négociations que contraint et forcé par les USA.

Rabin avait promis qu'il réglerait, lui, le problème dans un délai de *"six à neuf mois"*. Mais en expulsant les 415 Palestiniens au Sud-Liban il a provoqué un nouveau blocage des discussions, les Palestiniens refusant, pour le moment, de négocier dans ces conditions.

Si, en matière de fermeté, Rabin a montré de quoi il était capable, en revanche en matière de "paix" il n'a donc rien fait de mieux que son prédécesseur Shamir, si même il n'a pas fait pire...Dans ces conditions on ne peut s'étonner de l'exaspération croissante des Palestiniens, ni de la montée parmi eux du mouvement religieux Hamas, dont les dirigeants avaient déclaré dès le début qu'ils étaient opposés aux négociations. En faisant la preuve que les négociations ne mènent nulle part, Rabin donne raison à Hamas, contre l'OLP, le mouvement d'Arafat, qui, lui, pour négocier, est allé de concession en concession (et qu'Israël avait tenté d'écarter de la table des discussions).

Et en même temps que la politique de Rabin conduit à renforcer le mouvement le plus réactionnaire chez les Palestiniens, elle favorise sans doute l'extrême-droite israélienne. Cette dernière profite du climat général de renforcement de la répression. Et les mouvements les plus extrémistes, les plus racistes, en particulier chez les colons de Cisjordanie, manifestent continuellement et parfois avec violence contre le prétendu manque de fermeté de Rabin envers les Arabes. Ceux-là voudraient sans doute qu'on remplace la "purification ethnique" rampante, qui se pratique actuellement en Palestine occupée, par la guerre ouverte...

En attendant, l'homme "de gauche" Rabin mène exactement la même politique que la droite, en continuant d'enfoncer le pays dans une "sale guerre" permanente contre le peuple palestinien.

André VICTOR

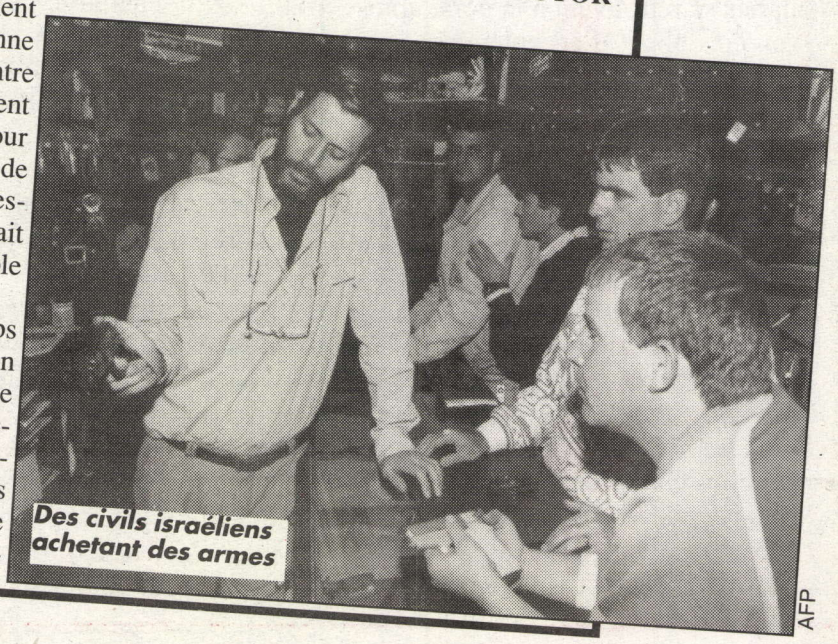

Des civils israéliens achetant des armes

AFP

Thomson - Tubes électroniques

VOTE BIDON POUR UN PARTAGE BIDON

Toute la presse a fait état du vote des salariés de Thomson-Tubes Electroniques *"en faveur"* du partage du travail pour *"sauver des emplois"*, en insistant sur la *"solidarité"* dont ils ont fait montre, et sur le fait aussi qu'il s'agit d'une filiale de Thomson, un des plus grands groupes français : cela aurait donc valeur d'exemple pour les autres entreprises.

Vu de TTE-Vélizy, ce n'est pas tant l'aspect solidaire qui ressort – chacun sait que Thomson, le principal actionnaire, est largement bénéficiaire – que le chantage exercé depuis des mois par la direction, secondée activement par la CFDT. Le choix proposé n'en était pas vraiment un : soit 412 suppressions de postes (sur un total de 2000 personnes), soit une diminution du temps de travail de 45 minutes par semaine à prendre en 5 jours de congé par an et une augmentation de la masse salariale limitée à 1 % par an (en augmentations individuelles), ce qui revient à une baisse du pouvoir d'achat pour la plupart d'entre nous. La peste ou le choléra, tu parles d'un choix ! Et si les deux tiers des salariés qui ont voté ont "choisi" la seconde solution, ce n'est certes pas en croyant qu'ils vont "sauver l'emploi".

D'abord, depuis quand les salariés pourraient-ils croire qu'ils décident vraiment quoi que ce soit dans une entreprise, surtout en ce qui concerne les salaires ou l'emploi ? Et puis, cela n'empêche ni les suppressions de postes pour l'instant (le plan de la direction s'accompagne de mise à la retraite des plus de 60 ans et d'une demande de FNE pour ceux ayant 56 ans et 2 mois), ni pour plus tard. Ce ne serait pas la première entreprise où les salariés se retrouvent à la porte après avoir été obligés d'accepter des sacrifices !

Qu'est-ce qui empêche Thomson de décréter d'ici quelque temps que ces mesures s'avèrent insuffisantes et quels moyens aurons-nous de le vérifier ? Aucun, tout comme nous n'en avons pas eu quand la direction a annoncé le nombre de 412 suppressions de postes envisagées afin de réaliser les *"économies nécessaires pour la bonne marche de l'entreprise"*. Peut-être n'était-ce qu'une invention pour nous faire accepter une baisse du niveau de vie, elle, très réelle !

Ce qui ressort de ce référendum , c'est que la direction a savamment manœuvré pour faire croire à l'opinion publique que c'est nous, les travailleurs, qui avons choisi notre sort. Et que des syndicats, en l'occurrence la CFDT, qui s'est mise en avant, la CGC et FO aient organisé ce vote où nous avions à choisir entre deux pseudo-solutions allant toutes deux à l'encontre de nos intérêts, n'est pas à leur honneur. Il faut dire qu'avant que la direction ait annoncé quoi que ce soit, la CFDT, qui se voulait "responsable", avançait déjà toute une série de mesures destinées à "sauver" 3 emplois par-ci, 20 par-là, etc., comme par exemple prendre notre 13e mois sous forme de congé supplémentaire ou accepter une baisse des salaires de quelques pour-cents. Elle a eu l'air malin quand les propositions de la direction ont été finalement un peu moins défavorables ! Ce qui ne l'a pas empêché de continuer sa propagande sur "le partage du travail" et d'organiser ce vote, se soumettant et contribuant ainsi à nous soumettre au chantage patronal.

Même si une bonne partie des travailleurs des usines TTE ont participé au référendum et ont "choisi" à 66 % les propositions de la direction, personne ne se sent vraiment engagé par l'accord qui doit être signé. Et en tout cas, nous ne sommes en rien solidaires du patron. Le seul partage que nous accepterions, ce serait de prendre sur les bénéfices de Thomson... mais cela n'a pas été soumis au vote !

Correspondant LO

LO

Le piquet de grève de GESER, durant la nuit du 21 au 22 mars, en train de casser la croûte...

SNECMA (Gennevilliers)

LES NETTOYEURS EN GRÈVE

Depuis le mardi 9 mars, les travailleurs de l'entreprise de nettoyage GESER, employés à la SNECMA Gennevilliers, sont en grève illimitée.

GESER emploie au total 2 000 travailleurs sur différents chantiers. Les 43 travailleurs de l'entreprise, tous en grève, réagissent contre la décision de leur patron de casser l'accord de chantier.

Celui-ci garantissait les salaires, les primes (prime de panier, d'ancienneté, de chantier), le temps de travail, l'effectif : en fait, l'ensemble de ce qui a été obtenu ces dernières années après plusieurs conflits et qui fait que le salaire moyen est aujourd'hui de 7 000 F

Le patron veut donc baisser les salaires en supprimant certaines primes (ce qui équivaut à une baisse de pouvoir d'achat de 1 000 F), diminuer l'effectif, modifier les horaires en instaurant la flexibilité pour rallonger les journées de travail : c'est cela qui a provoqué la colère de nos camarades.

La SNECMA a une large part de responsabilité dans cette situation. Elle s'est engagée dans une politique de réduction des coûts. Elle s'attaque au personnel SNECMA par le chômage partiel, mais aussi au personnel des entreprises extérieures. Les enveloppes budgétaires distribuées aux patrons des entreprises extérieures diminuent et ceux-ci répercutent le manque à gagner sur le dos des travailleurs de ces mêmes entreprises.

La réaction offensive des grévistes a surpris les directions de la SNECMA et de GESER. Les patrons ont contre-attaqué en faisant venir le mercredi 10 mars en soirée une équipe de "briseurs de grève" qui ont débarrassé les ateliers du gros des copeaux et déchets et donné un coup de balai dans les vestiaires. Les grévistes ont réagi en dénonçant cette "opération coup de poing" auprès des travailleurs de la SNECMA.

Le lendemain, la direction récidivait mais cette fois-ci les grévistes étaient là pour empêcher les "briseurs de grève" d'opérer.

Le lundi 15 mars se tenait la première réunion de négociation avec la patronne de l'entreprise GESER. Patronne de droit divin, fille à papa placée à la tête de l'entreprise, semblant sortir tout droit de son ghetto de Neuilly-Auteuil-Passy, lors d'une négociation à laquelle participaient tous les grévistes, l'un d'eux lui a lancé : *"Entre nous, travailleurs de différentes nationalités, on ne parle pas la même langue, mais on se comprend. Avec vous, on parle français, mais vous ne comprenez rien à ce que l'on vous dit"*.

Le 16 mars, les grévistes participaient à la manifestation des travailleurs du groupe SNECMA au siège social. Le 17 mars, une nouvelle tentative de la direction en milieu de journée tournait court.

Elle n'avait plus comme recours qu'à faire intervenir ses briseurs de grève en semaine à 4 h du matin. Pour empêcher ce type d'opération, les grévistes de GESER ont occupé les portes de l'entreprise durant tout le week-end du 20-21 mars. La grève continue, des négociations sont toujours en cours et les grévistes n'ont nullement l'intention de baisser la garde.

Correspondant LO

SNECMA (région parisienne)

UNE JOURNÉE "PORTES OUVERTES" PARTICULIÈRE !

Mardi 16 mars, dans la matinée, après plusieurs semaines de laborieuses discussions entre organisations syndicales afin de se mettre d'accord sur une date, près de 2 000 salariés du groupe SNECMA se sont retrouvés devant le Siège social, à Paris.

A l'origine, le rassemblement devant les portes closes devait se prolonger par un défilé en direction d'un ministère. L'ambiance était un peu morose mais, parmi les grévistes, nombreux étaient ceux qui avaient plutôt envie d'aller dire, de vive voix et de plus près, ce qu'ils pensaient à la direction générale à propos de ce qu'elle présente comme un "plan social" : à savoir vingt jours de chômage partiel minimum, la prise des congés à discrétion du patron, des suppressions de postes et des licenciements dans les filiales.

Après s'être dans un premier temps massés devant les portes, les grévistes parvenaient à pénétrer dans l'enceinte et, quelques minutes plus tard, dans les bâtiments. Tout cela avec la même détermination énergique. Et le rideau de fer derrière lequel s'était réfugiée la direction ne constituait pas longtemps un obstacle… Il s'agissait là d'une première car, même pendant la grève de 1988, quand bien des portes furent ouvertes, les salariés n'avaient pas eu la possibilité de s'offrir celle-ci !

Tout le monde se rua bientôt et, comme dans une citadelle investie, se répandit dans les escaliers et les couloirs du Siège, tous commentant le luxe des lieux. Si les fauteuils moëlleux, réservés aux hôtes de marque de la direction, étaient particulièrement appréciés des grévistes, murs et sols recevaient également au passage une nouvelle décoration au moyen de centaines d'autocollants et de tracts. Les membres de la direction générale médusés couraient en tous sens, d'un étage à l'autre, à la recherche également de responsables syndicaux qui pourraient s'interposer. Peine perdue ! Les échanges verbaux entre les plus hauts membres de la hiérarchie et les salariés en colère, dont le moral était remonté au beau fixe, étaient loin d'être cordiaux.

Entre-temps, une partie des salariés avaient également investi une réunion. Et quelle réunion ! puisque les directeurs financiers de la SNECMA, des fonctionnaires de l'Etat, mais aussi et surtout des actionnaires et des banquiers y assistaient, en bref tous les grands décideurs du plan de chômage. Sommés de rendre des comptes au personnel sous les huées et les quolibets, ils n'en menaient pas large. Pendant près d'une heure, ils devaient entendre, et souvent vertement, ce que les travailleurs pensaient d'eux.

Nous avons quitté le Siège en nous promettant de nous retrouver bientôt et encore plus nombreux. Pour l'ensemble des participants, une étape positive avait été franchie et la conviction qu'il fallait agir tous ensemble, tous les centres de la SNECMA ensemble, était renforcée.

Sans se faire une quelconque illusion sur le recul de la direction sur ses mesures, nous étions contents de lui avoir dit son fait sur son propre terrain, et de manière énergique surtout. Dans les cars du retour, nombreuses étaient les références aux méthodes utilisées par les paysans et les marins-pêcheurs…

Correspondant LO

Le départ des grévistes à la SNECMA Gennevilliers.

LO

A l'usine de Villaroche

QUAND LES TRAVAILLEURS PRATIQUENT L'IVD...

(Interruption Volontaire de Débat)

L'incursion au Siège de la SNECMA le 16 mars a eu son petit effet dans l'entreprise. Parmi ceux qui n'y étaient pas, beaucoup regrettaient d'avoir manqué l'occasion, surtout lorsque les participants racontaient leur équipée avec force détails croustillants.

Aussi lorsqu'on a su que le PDG devait venir vendredi 19 à Villaroche afin de s'adresser à un parterre de cadres et de maîtrises sélectionnés pour la circonstance, la réaction de beaucoup a été : on y va !

A l'atelier de Montage, "l'opération" s'organisait ainsi : on sait que tel chef est invité ; dès qu'on le voit partir, on se rassemble et on se compte ; si nous estimons être assez nombreux, on débraye et on part. Et ainsi fut fait.

Parti à une cinquantaine du Montage, le cortège se répandit d'abord dans les bureaux, puis dans l'ensemble des principaux secteurs de l'usine afin de s'expliquer et de se renforcer de nouveaux participants. Bientôt, plusieurs centaines de travailleurs en colère se retrouvèrent au "Musée", lieu de la réunion, face au chef du personnel et au directeur du centre. Ces deux derniers se virent bien vite contraints de céder la place devant la poussée des grévistes qui s'engouffraient dans les lieux.

Le PDG, interpellé fermement par des dizaines de travailleurs, essayait de se donner une contenance et de préserver le caractère de grand-messe de sa prestation, mais sans succès. Comme un des invités le dirait plus tard avec une certaine sympathie : *"Le PDG Renon a eu droit à l'IVD".*

Seulement après lui avoir dit ce que nous avions tous sur le cœur, nous quittions les lieux, satisfaits d'avoir marqué le coup encore une fois contre la direction générale.

Correspondant LO

Procès en appel des "17" de Manufrance

LA LOI DES REQUINS

ARC

La CGT organise le mercredi 31 mars une manifestation, qu'elle voudrait d'ampleur nationale (elle parle de rassembler 50 000 personnes), pour réclamer la relaxe des dix-sept condamnés de l'affaire Manufrance. Ces condamnations ont été prononcées par le tribunal correctionnel de Saint-Etienne le 9 juillet 1992. Elles sont très lourdes, 14 années de prison au total et 36 millions de francs d'amendes pour un prétendu "préjudice matériel" ! Le procès en appel se tient à Lyon à partir du 31 mars, d'où le jour et le lieu de la manifestation.

Rappelons que Manufrance, implantée à Saint-Etienne depuis plus d'un demi-siècle, regroupait 4 000 travailleurs à la fin des années 1960. On y produisait des fusils de chasse, des machines à coudre, des bicyclettes. En même temps, la société assurait la vente par correspondance de 30 000 articles différents, surtout destinés au bricolage et aux loisirs de plein air. Une revue, *Le chasseur français,* spécialisée comme son nom l'indique, tirait à 600 000 exemplaires. Les principaux actionnaires étaient la municipalité de Saint-Etienne (40 % des actions) et deux vieilles familles stéphanoises. A partir de 1974 les résultats de Manufrance devinrent négatifs. Après la mise en règlement judiciaire prononcée en 1979, la municipalité de gauche issue des élections de mars 1977 et dirigée par Joseph Sanguedolce, ancien syndicaliste et militant du Parti Communiste, chercha à maintenir en vie Manufrance. Divers requins vinrent alors tourner autour de la vieille entreprise stéphanoise, dont un certain Bernard Tapie, qui en devint PDG en achetant quelques actions pour une bouchée de pain, avant de revendre le réseau de magasins de vente et *Le chasseur français.*

C'est en 1980 que, la société étant mise en liquidation, la CGT décida l'occupation des locaux avant de s'orienter vers la création d'une coopérative, une SCOPD, lancée fin 1980 avec un capital formé par les primes de licenciement des licenciés et leurs indemnités ASSEDIC. 515 salariés se lancèrent dans cette opération. Celle-ci déboucha sur l'échec, d'autant que l'opération n'eut aucun soutien de la part du pouvoir mitterrandien et des banques nationalisées sur lesquels après mai 1981 la CGT comptait beaucoup. La SCOPD dut déposer son bilan en avril 1985… Et c'est alors que la justice entra en scène pour s'en prendre à des responsables de cette tentative !

Avec l'accord de la CGT, des responsables de la SCOPD Manufrance avaient en effet mis à l'abri un stock de fusils de chasse non vendus. On lança une enquête contre ces responsables, qui restituèrent le stock, mais on les accusa de ne pas avoir tout rendu et, finalement, l'affaire fut jugée par le tribunal correctionnel de Saint-Etienne. Il y eut dix-sept condamnés au total : dix syndicalistes, cinq anciens gestionnaires de la SCOPD et deux experts comptables, qui au total furent donc condamnés à 36 années de prison, dont 14 ans ferme, et à verser au syndic de liquidation, pour "préjudice matériel", une amende de 36 millions de francs lourds !

Les attendus d'un tel jugement n'étaient pas moins énormes. On peut lire, à propos de ce syndic : *"Attendu que Maître Charrière a dénoncé le fait que le personnel n'a jamais cherché à travailler pour produire afin de dégager des profits mais qu'il a toujours soutenu une politique de revendication à l'Etat, cette entreprise étant en fait une véritable "garderie sociale"…* Et aussi, parlant d'un dirigeant de la SCOPD : *"Attendu qu'ainsi Henri Rive a poursuivi un intérêt personnel d'ordre moral en voulant préserver les emplois au sein de la SCOPD Manufrance ; que, ce faisant, il a commis le délit d'abus de biens sociaux qui lui est reproché"*.

Le syndic Charrière en question est bien connu dans la région stéphanoise : il est de ceux qui prélèvent leur part sur toutes les affaires que les gros peuvent encore faire quand des travailleurs sont jetés à la rue. Des requins de ce type détiennent donc bien plus de pouvoir que les électeurs à qui l'on fait croire que leur bulletin de vote décide de leur avenir !

Quoi qu'on puisse penser de la façon dont la lutte des travailleurs de Manufrance a été menée, dans l'impasse par la politique gestionnaire de la CGT, et au-delà de la gauche au pouvoir, les travailleurs ne peuvent évidemment que se sentir solidaires des victimes d'un tel jugement, et donc de la manifestation.

La Mède

Des tracts... explosifs?

A l'usine Total de La Mède, il y a quatre mois, une explosion entendue jusqu'à Marseille avait fait six morts. Elle était due à la corrosion de tuyaux qui n'avaient pas été renouvelés.

Devant cette même usine, mardi 16 mars, des diffuseurs de Lutte Ouvrière distribuaient des tracts, dans le cadre de la campagne électorale, à la sortie du personnel. Les travailleurs sortaient nombreux et le prenaient volontiers, quand un responsable de l'entreprise vint dire aux diffuseurs qu'ils n'avaient pas le droit de continuer la diffusion pour… des "raisons de sécurité". Devant leur refus d'obtempérer et leurs vives protestations, il convoqua alors par radio pas moins d'une dizaine de membres de la sécurité de l'entreprise. Des membres du Comité d'entreprise vinrent même en renfort pour nous demander d'aller diffuser plus loin. A nos commentaires portant entre autres sur la façon particulière d'assurer la "sécurité", certains eurent cette réponse : "Vous n'êtes pas de l'usine, l'explosion ne vous regarde pas" !

Une intervention qui valut à nos tracts (explosifs ?) un vif surcroît d'intérêt de la part des travailleurs de l'usine !

Correspondant LO

SNCF - ligne C du RER

LES NETTOYEURS DE LA T.E.P. EN GRÈVE

Les patrons ont découvert un truc formidable quand ils ont trouvé la sous-traitance.

La SNCF aussi, particulièrement pour le nettoyage des locaux, des gares, des wagons et bien d'autres activités. Ainsi ce sont des milliers de travailleurs dans la SNCF qui ne bénéficient pas des acquis des cheminots, du statut, et qui ont des salaires encore plus bas.

Sur la situation matérielle de ces travailleurs, la SNCF ferme les yeux, alors que le minimum de réglementation du travail, d'hygiène et sécurité n'est souvent pas respecté.

Sur la ligne C du RER, dans les gares parisiennes, organisée autour d'Invalides, une entreprise sous-traitante, la TEP, a obtenu le marché du nettoyage des locaux et des gares. Elle emploie une quarantaine de travailleurs, hommes et femmes de nationalités diverses. Cette entreprise est une vraie caricature : un siège dans quelques mètres carrés d'une zone industrielle, quelques dirigeants, un peu de matériel de nettoyage, quelques petits chefs, et un gros contrat avec la SNCF.

Une "loueuse" de main-d'œuvre à très bas prix... pour de gros profits.

Avec des salaires autour de 5 000 F, comprenant des heures de nuit, des dimanches, les majorations d'ancienneté, avec le minimum d'effectifs, les gares des beaux quartiers, notamment, sont nettoyées.

Mais pas en ce moment, car les travailleurs de la TEP en ont eu marre...

Marre de la crasse, sans avoir de vêtements de travail en bon état, sans protection contre la poussière ni le froid. Marre de mendier des balais en bon état, des produits de nettoyage en quantité suffisante, des gants pour ne pas s'abîmer les mains, des chaussures de sécurité pour ne pas se blesser. Marre de prendre à pleine main les ordures dans les poubelles, au risque de se contaminer avec une seringue contaminée, pour économiser des sacs poubelles... Marre aussi de se faire carotter une partie du salaire par petits bouts, des cartes oranges pas remboursées ici où là, des majorations pour dimanche et heures de nuit contestées, etc.

Marre du chef qui ment, qui flique, qui engueule. Alors ils ont décidé de faire grève. Pour la plupart c'est leur première grève. Ils l'ont donc préparée pendant des semaines, en se réunissant, en apprenant à se connaître alors que les lieux de travail sont éclatés, qu'il y a la barrière des langues. Petit à petit la confiance s'est établie et la même volonté de se battre pour en finir avec cette situation. Ils ont établi, par la discussion et la décision collective, un cahier revendicatif qui a été porté au patron, au siège de la TEP le 18 mars.

Celui-ci les a reçus dehors, car ils ont refusé de se laisser représenter par des délégués bidon issus d'une liste patronale. Dehors aussi car les bureaux sont trop petits. Le refus de la direction d'augmenter les salaires – ils réclament 700 F pour tous, 300 F de prime de salissure des vêtements – a entraîné la décision de faire grève jusqu'à satisfaction. Le lendemain l'assemblée générale des grévistes a élu un comité de grève qui, depuis, organise la grève avec tous les grévistes.

Depuis, de nombreuses initiatives ont été prises : information systématique de tous les cheminots, organisation de permanences pour occuper le terrain ; partout où des "jaunes" ont tenté de briser la grève, ceux-ci ont été chassés. D'autres travailleurs ont rejoint la grève et participé à son organisation.

Les patrons ont multiplié les provocations en menaçant de licenciement, en faisant appel à la police pour un oui ou pour un non, en essayant de faire des pressions individuelles, mais rien n'a entamé leur détermination.

Ils ont également envahi les bureaux du dirigeant de la SNCF qui a passé contrat avec la TEP, en exigeant qu'il intervienne pour que leurs revendications soient satisfaites. Au passage ils l'ont averti qu'ils le tenaient pour responsable de leur situation, que c'est lui le vrai patron dans l'histoire.

A ce jour, le sixième, le direction n'a rien cédé. Elle n'a fait que des promesses vagues. Alors la lutte continue. Un soutien, pour l'instant moral, est demandé aux cheminots, qui ont déjà répondu massivement en signant une motion que leur ont présentée les grévistes.

Correspondant LO

Alcatel (Ormes - 45)

LA MEILLEURE FAÇON DE DIRE MERCI

A Alcatel Ormes, entreprise de 850 personnes où l'on fabrique et contrôle du matériel de télécommunication, les propositions d'augmentation de la direction générale ont été accueillies avec stupeur. 50 F, c'était tout ce que les patrons avaient l'intention de donner pour les six premiers mois de l'année !

L'écœurement était général et tous les travailleurs avaient vraiment l'impression qu'on se moquait d'eux. Beaucoup invoquaient le salaire du PDG (plus de 100 millions de centimes) et disaient que 50 F, c'était l'aumône, de la part d'une entreprise qui ne cesse de nous vanter ses succès internationaux et sa place de n° 1 mondial des télécommunications.

Si bien que, lorsque les syndicats ont appelé à un débrayage d'une heure, organisé sur toutes les usines Alcatel du pays, à Ormes nous nous sommes retrouvés à 300 pour exprimer notre ras-le-bol.

Tout le monde était content d'avoir fait au moins cette démonstration, alors qu'il n'y a pas eu de débrayage depuis près de dix ans. Beaucoup étaient satisfaits de voir que les jeunes techniciens embauchés ces dernières années étaient à nos côtés, ainsi que quelques ingénieurs.

L'appel commun de tous les syndicats a joué un rôle non négligeable, mais une méfiance bien légitime existe dans les esprits. Nombreux sont ceux qui s'étonnent de voir les syndicats se remuer, alors qu'ils n'ont rien fait depuis des années. Si ceux-ci sont fâchés de n'avoir pas eu de "véritable négociation", les travailleurs pencheraient plutôt pour une "véritable augmentation".

La direction entendra-t-elle ce premier avertissement ? Avec ce débrayage, un coup a été porté à la morosité générale et certains pensent qu'il faudrait une suite.

Correspondant LO

LA COLERE JUSTIFIEE DES MARINS-PECHEURS

Le Bot / Gamma

Jeudi 18 mars, au lendemain des manifestations nombreuses et déterminées des marins-pêcheurs, la Commission de Bruxelles ne prenait que des mesures tout à fait insuffisantes pour répondre à leurs revendications.

La Commission refusait ainsi d'augmenter de 30% les prix minimaux des importations de poisson et acceptait seulement de soumettre à ces prix des espèces qui jusqu'alors ne l'étaient pas : coquilles Saint-Jacques, pétoncles, seiches, encornets, soles (congelées). Ces espèces venaient s'ajouter au cabillaud, à l'églefin, au lieu noir, à la lotte et au merlu. Cette garantie tout à fait relative contre l'effondrement des cours du poisson se complétait de dispositions destinées à contrôler les débarquements directs de poissons, russes en particulier, mais aussi japonais ou polonais.

En fait, tout cela faisait bien peu de chose. A tel point d'ailleurs que vendredi 19 mars le gouvernement français, par la voix de Bérégovoy, s'empressait d'annoncer un coup de pouce aux mesures promises par Bruxelles. *"Le gouvernement a décidé d'apporter une compensation à la perte des revenus des pêcheurs"* au cours des mois de février et mars, commentait Charles Josselin, secrétaire d'État à la Mer.

L'annonce de cette compensation, qualifiée "d'exceptionnelle" mais devant être décidée "bateau par bateau", arrivait alors que ce vendredi était une veillée électorale : quelques petites décisions, en forme de vagues promesses, ne pouvaient pas faire de mal... d'autant moins qu'elles ne seraient applicables qu'au lendemain des élections, voire par le prochain gouvernement.

Les manifestations du 17 mars dernier, à Quimper, à Nantes, à Bayonne, au cours desquelles des affrontements avec la police avaient lieu, faisant des blessés de part et d'autre (et un blessé grave parmi les CRS envoyés contre les marins à Bayonne), mobilisaient des milliers de marins-pêcheurs "à bout", se débattant dans *"une situation de plus en plus désastreuse"* ainsi que l'exprimaient certains manifestants. Le lendemain 18 mars, d'autres manifestations avaient lieu à Marignane, à Martigues. A Vitrolles, un entrepôt frigorifique contenant des crustacés importés était mis à sac par les pêcheurs en colère.

Il y a en effet de quoi être en colère, pour qui pratique un métier aussi dur que celui de marin-pêcheur sans pouvoir joindre les deux bouts pour vivre et faire vivre correctement une famille ! Et c'est bien de cela qu'il s'agit. Ni les politiciens et affairistes de Bruxelles, quelle que soit leur nationalité, ni les ministres d'aujourd'hui ou de demain ici en France, ni les capitalistes de l'agro-alimentaire, mareyeurs et autres grossistes qui font leurs profits grâce au travail, à la sueur et parfois à la vie des marins-pêcheurs, ne s'en soucient. Et s'ils veulent obtenir, non pas des aides aléatoires, mais leur dû, les marins-pêcheurs ne peuvent compter que sur leur détermination à se faire entendre.

Lucienne PLAIN

Michelin s'en prend aux salaires des cadres

Baverel / Gamma

Michelin, qui a déjà supprimé 13 500 emplois en douze ans à Clermont-Ferrand sur les 30 000 recensés en 1980, continue à faire pression sur les travailleurs employés dans ses usines, en prétextant l'effondrement du marché automobile. La direction voudrait aujourd'hui leur imposer de s'adapter aux fluctuations de la demande en matière de pneumatiques et d'accepter une réduction de fait des salaires.

Ainsi, en même temps qu'elle annonçait pour les deux mois à venir huit jours de chômage partiel pour 5 000 travailleurs de ses usines de Clermont, la direction de Michelin imposait une "contribution financière volontaire" à 1 500 cadres. Concrètement, elle a décidé d'amputer leur salaire de 4% en mars et de 6,5% en avril, arguant que cette perte est *"équivalente à l'amputation des rémunérations que subiraient les autres catégories de personnel concernées par le chômage partiel"*.

Ce serait donc une mesure de solidarité en quelque sorte. Mais même si ces 1 500 cadres ne sont sans doute pas les plus à plaindre, même si beaucoup ont sans doute contribué volontiers à la politique de réduction des effectifs, en pensant qu'elle ne concernait que les ouvriers, cette mesure de Michelin est de la démagogie grossière. Elle vise à faire avaler le "partage des salaires", aujourd'hui si à la mode, en s'en prenant aux hauts salaires avant de s'en prendre à tous les autres.

Car les dirigeants et les actionnaires de Michelin, eux, qui ont empoché 820 millions de francs de bénéfices nets au premier semestre 1992 et des profits estimés entre 1,4 et 2,1 milliards pour l'ensemble de l'année écoulée, ne se sentent pas concernés. Au contraire. Leur préoccupation première, c'est de faire encore mieux en 1993, malgré le recul annoncé du marché. Quand Michelin partage le salaire des ouvriers et des cadres, c'est toujours ses dirigeants et ses actionnaires qui encaissent !

LUTTE OUVRIERE
(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIERE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 000 exemplaires. Composition : Point-Virgule Photocomposition - Paris. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 20, rue de la Victoire - 93150 Le Blanc-Mesnil - 48 65 32 75. Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLEMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIERE - LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

de Danny De Vito avec Jack Nicholson

En 1975 disparaissait aux Etats-Unis Jimmy Hoffa, le tout-puissant leader de la "Fraternité Internationale des Camionneurs", l'un des plus importants syndicats ouvriers américains, celui des "Teamsters". Il ne fut guère possible d'éclaircir complètement les causes de sa mort, mais celle-ci paraissait découler des relations que ce bureaucrate syndical avait entretenues avec une des familles de la Mafia. Ce film, qui évoque sa carrière, reprend d'ailleurs ce point de vue, mais de façon réductrice.

Le mérite d'un film précédent sur Hoffa, *FIST*, avec Sylvester Stallone, avait été de montrer aussi les premières années d'activité de Hoffa, dont l'ascension dans l'appareil syndical commença dans la période ouverte par la crise de 1929 et, à sa suite, la radicalisation de la classe ouvrière dans les années 1933-1937. Mais ce film-ci n'y ressemble guère et le spectateur n'a aucune chance d'y apprendre quelque chose sur ce contexte.

Hoffa connut par exemple un des dirigeants syndicaux des "Teamsters", Farrell Dobbs, un militant trotskyste qui dirigea, avec les frères Dunne, le Local 574. Ces militants mirent sur pied le comité de grève qui dirigea la grande grève des camionneurs dans la ville de Minneapolis en 1934. Dobbs fut également l'initiateur d'un équivalent des conventions collectives pour les entreprises de camionnage, que Hoffa allait pervertir, une fois Dobbs et ses amis écartés en 1940-1941. Il faut croire que Hoffa, lui, n'était pas un militant à principes mais plutôt un carriériste, cherchant à se servir des luttes de la classe ouvrière plutôt que de les servir, et c'est ce qui permit son ascension dans l'appareil syndical.

Mais aurait-il pu même connaître cette ascension sans le contexte de la combativité ouvrière des années Trente ? Que peut comprendre le spectateur qui assiste à ces combats entre groupes de travailleurs armés de matraques d'où ne ressort que la violence des coups échangés mais pas les enjeux ? Au mieux, si on peut dire, il retiendra un cliché : après avoir fait monter la température, Hoffa se défile de la bagarre et va négocier dans la coulisse avec la Mafia.

L'absence d'une description sérieuse du contexte limite donc l'intérêt du film, qui se borne à montrer le Hoffa de la fin de sa carrière, syndicaliste que peu de choses distinguent d'un mafioso... ou d'un homme d'affaires.

On se retrouve bien vite dans les années 50 : les conventions nationales du syndicat ressemblent à toutes les conventions de politiciens américains, avec confettis, posters du leader et tonnerres d'applaudissements. Mais là encore c'est de l'image d'Epinal. On en déduit que le pouvoir de Hoffa était incontesté. Ce n'était pourtant pas exactement le cas.

Certains de ses succès dans les négociations de contrats à l'échelle régionale ou nationale lui attirèrent indéniablement des sympathies ouvrières. Mais Hoffa dut aussi affronter des opposants, notamment certaines des sections ayant obtenu localement de meilleurs résultats dans les négociations. Les "teamsters" étaient donc loin d'être une masse facilement malléable.

A partir de 1957, Hoffa fut mis sur la sellette par une commission fédérale chargée de faire la lumière sur la corruption dans son organisation. Le magistrat instructeur était Robert Kennedy, un frère du futur président élu en 1960. Mais les pistes ici sont bien brouillées et il faudrait être au fait de cette histoire pour comprendre, au fil des auditions, l'étendue de la corruption, qui est moins celle d'un homme que de tout un organisme syndical qui avait copié son organisation et ses méthodes sur celle du grand capital.

C'est tout cela que le film ne permet guère de comprendre. Mais on regrette surtout que la classe ouvrière n'y soit présente que pour faire un peu de figuration.

Jacques FONTENOY

L'ŒIL DE VICHY

de Claude Chabrol

Ce film de Claude Chabrol est en fait un montage de bandes d'actualités réalisées sous le régime de Pétain, entre 1940 et 1944. Les commentaires actuels –dits par Michel Bouquet– sont réduits au minimum et ne viennent que pour donner une précision chiffrée ou resituer les images dans leur contexte précis.

Claude Chabrol a déclaré que, selon lui, ces images et documents qu'il a choisis parleront d'eux-mêmes aux spectateurs d'aujourd'hui qui, avec le recul du temps, devraient, derrière les images de la propagande pétainiste et nazie de l'époque, savoir voir et entendre la vérité. *"Les actualités, en effet, me paraissaient suffisamment explicites"* déclare-t-il dans une interview. Et certes, les séquences choisies par ses soins illustrent parfaitement ce que fut le régime de Vichy, ses politiciens odieux, ses policiers et miliciens imprégnés d'idéologie nazie, la jeunesse embrigadée, l'Eglise mobilisée aux côtés de Pétain, l'antisémitisme et les persécutions, le nationalisme et l'anti-communisme, la guerre et ses horreurs, etc. Les commentaires triomphants de l'époque ne peuvent aujourd'hui tromper personne, ou plutôt ne peuvent tromper que ceux qui voudraient l'être, par sympathie nostalgique vis-à-vis des dictatures d'Hitler, de Mussolini et de leur imitateur sénile Pétain...

Ces bandes d'actualité projetées aujourd'hui présentent donc l'intérêt de documents historiques. Elles illustrent la barbarie dans laquelle le capitalisme en crise peut entraîner toute la société humaine. Et elles démontrent de surcroît la façon dont les images –hier, celles des "actualités" cinématographiques, aujourd'hui, celles des journaux télévisés – peuvent être utilisées pour mentir, tromper, déformer la vérité, manipuler l'opinion. De ce point de vue, Chabrol n'a pas fait qu'un film de documents sur le passé. Il est en plein dans l'actualité, puisqu'il invite à réfléchir sur la façon dont les faits peuvent être présentés ou cachés, interprétés ou dénaturés par les officines de la propagande officielle des gouvernants.

Et lorsque, dans la conclusion, on voit un De Gaulle gonflant la poitrine, en 1944, pour faire un discours ressemblant comme deux gouttes d'eau à d'autres, prononcés peu auparavant par... Pétain, on se dit que la distance n'est pas si grande entre les mensonges des gouvernants en temps dits de "démocratie" et en temps de dictature.

L.P.

Le 18 brumeux de Louis-Napoléonovitch Eltsine...

COUP D'ÉPÉE DANS L'EAU

La guerre des pouvoirs dans l'ex-URSS vient de connaître son énième épisode avec l'annonce des *"mesures d'exception"* dont Eltsine menaçait depuis des semaines son opposition, puis au bout de quatre jours, avec le renoncement d'Eltsine à ces mesures. Encore une fois, pour les dirigeants de la bureaucratie, le problème est moins dans l'annonce de mesures que dans leur capacité à les faire appliquer.

Gorbatchev, en 1990-91, alors que son pouvoir se trouvait de plus en plus battu en brèche, s'arrogea par trois fois les pleins pouvoirs... avec le résultat que l'on sait. Eltsine, lui, arrive encore moins que son prédécesseur à peser sur le cours des événements. Si, il y a un an, il se trouva une majorité de députés pour lui donner carte blanche, aujourd'hui, les mêmes députés ont menacé de le destituer !

En effet, quand la presse qualifie le Parlement de "conservateur", elle oublie que ces députés sont ceux qui, il y a trois ans, passaient pour "réformateurs" pour avoir élu un certain Eltsine à la tête du Soviet Suprême russe, contre le candidat du pouvoir d'alors !

Si la situation avait alors été profitable à Eltsine, elle témoignait aussi d'un mal dont, devenu tenant du titre, il fait lui-même les frais. Il est bien mal venu de s'en plaindre, lui qui fut le protagoniste d'une rivalité acharnée au sommet qui a eu pour conséquence de priver les vainqueurs des instruments du pouvoir.

Un régime privé de colonne vertébrale

Auparavant, le mode de gouvernement de la bureaucratie était simple et relativement efficace. Au sommet, un Bureau politique et, entre lui et le pays, toute une cascade de cadres institutionnels, cet appareil du parti unique, composé de millions de membres relayant les directives centrales et veillant à leur exécution. C'est cette colonne vertébrale du régime qui a été brisée d'abord, tronçonnée ensuite par les forces politiques et sociales mises en branle par les diverses fractions de la bureaucratie depuis qu'a été ouverte la succcession de Brejnev. Aujourd'hui qu'Eltsine incarne ce qui reste de pouvoir central en Russie, il se trouve en butte aux forces sur lesquelles il avait pris appui pour déloger Gorbatchev. A ceci près que les forces qui, au sein de la bureaucratie, ne veulent pas d'un pouvoir central, ont pris encore plus d'assurance.

Le phénomène est tel que l'URSS s'est effondrée en tant que telle et que le pays s'abîme de plus en plus dans les combats que se livrent des seigneurs de la guerre de la bureaucratie. Paradoxalement, quand l'un de ces hauts bureaucrates tente de reconstituer une forme de pouvoir central, les conditions mêmes de la lutte l'amènent à affaiblir ce qu'il voudrait consolider, car il ne trouve pour alliés que des féodalités bureaucratiques qui, en retour, exigent de lui des gages quant à leur indépendance.

Un exemple récent : quand, en décembre, les députés repoussèrent le plan de privatisation d'Eltsine, celui-ci décréta que la privatisation des grandes entreprises serait du ressort des autorités régionales. Cela n'a pas fait surgir un seul capitaliste occidental pour acheter ces entreprises mais cela a affaibli... Eltsine car les bureaucrates à la tête des régions et des grandes villes peuvent lui retourner son propre décret pour agir à leur guise.

Un pouvoir éclaté

Des millions de bureaucrates ex-soviétiques, même s'ils préfèrent se qualifier d'"hommes d'affaires", restent liés par leur milieu, leur fonction, leurs revenus aussi, à la machine étatique. Mais, parce que leur pillage a changé d'échelle, les multiples centres de pouvoir qu'ils ont fait surgir entrent en concurrence entre eux et avec le pouvoir central, grippent de plus en plus le système et bloquent toute velléité de reconstituer un centre fort.

On peut d'ailleurs se poser la question des moyens qu'aurait Eltsine de mener à bien son fameux référendum. De quels relais disposerait-il même pour l'organiser et en contrôler les résultats, face à l'hostilité des autorités de la plupart des régions ? Et même si le référendum avait lieu et qu'Eltsine l'emportait, la belle affaire ! Le précédent, celui de mars 1991, où Gorbatchev avait obtenu une majorité sur le maintien de l'URSS a été enterré aussitôt "gagné".

A Moscou même, le pouvoir est paralysé, écartelé par l'antagonisme entre l'exécutif – Eltsine et les prétendus "démocrates" –, le législatif –les députés "conservateurs" et "centristes"– et le judiciaire - cette Cour constitutionnelle créée par Eltsine mais qui a donné son feu vert à une éventuelle destitution présidentielle.

Les conditions mêmes dans lesquelles Eltsine a annoncé prendre *"la responsabilité du destin du pays"* illustrent de façon caricaturale cette guerre des "centres". C'est la télévision qui, samedi 20 mars, a annoncé que le président soumettait désormais la Russie à son *"administration directe"*, et pour commencer sa prise de contrôle des moyens d'information. Le lendemain, cette télévision "contrôlée" transmettait en direct... la mise en accusation d'Eltsine, pour *"attentat à la Constitution"*, par un Parlement réuni d'urgence. Le surlendemain, le Kremlin dénonçait la *"trahison"* du vice-président Routskoï, car alors même qu'Eltsine venait d'appeler la population à donner *"sa confiance au président et au vice-président"*, ce général Routskoï qui jouit, dit-on, d'une popularité certaine dans l'armée, préférait se démarquer publiquement d'Eltsine !

Ce bras de fer entre le Parlement et le président déstabilise encore plus le pouvoir. Mais le voudrait-il, Eltsine a encore moins de moyens qu'hier Gorbatchev d'inverser la tendance. Gorbatchev avait bien tenté – en contrôlant, justement, la télévision – de s'adresser à certaines couches de la population, par-dessus la tête des coteries bureaucratiques. Aujourd'hui, écrasée par les problèmes quotidiens, la population regarde d'un oeil indifférent ces règlements de compte au sommet. Et ce ne sont pas les quelques milliers de personnes descendues dans la rue pour clamer leur soutien à Eltsine, face à un nombre égal de supporters de l'opposition, qui peuvent faire pencher la balance dans un sens ou dans l'autre.

L'armée, même ayant perdu de son prestige et de ses subventions, reste encore le seul organe tant soit peu centralisé à l'échelle de l'ex-URSS. Mais l'état-major reste prudent, de crainte sans doute qu'une intervention sur la scène politique ne fasse apparaître au sein de l'armée des fractures correspondant à celles qui existent entre les différents centres de pouvoir, ou même à d'autres.

Le "légitimisme" de l'Occident...

Il ne reste guère à Eltsine que le soutien réitéré de l'Occident, qui est peut-être plutôt un handicap car l'opposition, le vice-président et quelques autres dénoncent cette *"ingérence intolérable"*. Le légitimisme d'un Clinton vis-à-vis d'un Eltsine, qu'il décrit comme *"le seul dirigeant russe élu démocratiquement depuis mille ans"*, fait sourire. D'autant plus qu'en même temps, d'autres déclarations des autorités américaines envisagent un possible changement à la tête de la Russie. En fait, si les dirigeants occidentaux soutiennent Eltsine, c'est moins pour sa personne que parce qu'il incarne un certain pouvoir central qui, aussi limité soit-il, semble bien la seule force qui s'oppose encore en Russie au développement d'un chaos qu'ils craignent plus que tout.

Une "démocratie" difficile à mettre en place ?

Les dirigeants occidentaux s'apitoyent sur les difficultés de ce qu'ils appellent *"l'introduction de la démocratie"* en Russie.

Mais ils oublient que, dans la poignée de pays riches où existent un fonctionnement qualifié de démocratique des institutions, il a fallu plusieurs siècles de crises, de révolutions, de retours en arrière pour qu'un tel régime se mette en place. Et encore, cela ne le met pas à l'abri de crises périodiques (guerres, dictatures, fascisme...).

Et, parce qu'au cours de cette longue formation, la bourgeoisie occidentale a su sécréter des appareils d'Etat expérimentés, même des crises comme, par exemple aux Etats-Unis, celle qui vit le Parlement destituer le président Nixon, ne provoquent pas un chaos tel que celui que connaît l'ex-URSS aujourd'hui.

Eltsine en est à espérer le soutien des Occidentaux... Même celui de Mitterrand

AFP

En Russie, en Ukraine, en Géorgie, etc. les luttes pour le pouvoir entre politiciens ne se déroulent pas sur fond d'un appareil d'Etat relativement inamovible, comme en France, aux Etats-Unis ou en Italie, mais parmi les décombres d'un appareil d'Etat qui a été le théâtre et l'enjeu de ces luttes. Et c'est bien cela, d'abord, qui explique dans quel chaos ne cesse de s'enfoncer l'ex-Union soviétique.

Pierre LAFFITTE

Lutte Ouvrière - Directeur de la Publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n°64-995